

Université de Lille

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

Master 1 de Science Politique

**L'AGRICULTURE URBAINE, L'UTOPIE ASSOCIATIVE FACE
AU PRAGMATISME MUNICIPAL ?**

**Etude de cas : la ferme urbaine circulaire du Trichon et ses relations avec la ville de
Roubaix**

Directeur de mémoire : Grégory Derville

Mémoire présenté par Joseph Odin

Année universitaire 2017-2018

Remerciements

Tout d'abord, je remercie Grégory Derville, mon directeur de mémoire, pour ses précieux conseils, sa disponibilité et son soutien dans mon travail de recherche.

Merci à Isabelle Bruno et Nathalie Ethuin pour leur aide sur les questions méthodologiques et leur engagement tout au long de l'année.

Merci aux membres de l'association des Paysans Urbains du Trichon qui m'ont consacré du temps et apporté leur témoignage.

Merci à Pierre et Vincent qui m'ont permis de réaliser mes entretiens.

Merci à Alexandre Garcin, 13^e adjoint au maire du Roubaix, pour les précieuses informations qu'il m'a fourni.

Merci à mes relecteurs zélés.

« J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt. »

Sommaire

Introduction.....	5
I/ Une association à la recherche d'un modèle de développement.....	11
A/ La Ferme du Trichon : une jeune association aux grandes ambitions.....	11
B/ Se diversifier pour mieux se développer.....	14
C/ Les difficultés rencontrées par l'association pour perdurer.....	18
II/ Vers une durabilité externe : obtenir le soutien des pouvoirs locaux.....	22
A/ A la recherche d'une double durabilité.....	22
B/ Une coopération nécessaire mais compliquée.....	25
C/ Diversifier ses partenaires, un enjeu de taille.....	28
III/ La place des associations dans la politique de développement durable de la ville	30
A/ Intégrer les associations dans les politiques locales de développement durable	30
B/ Soutenir les associations un enjeu financier.....	34
C/ Des enjeux de pouvoir.....	37
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	42
Annexes.....	45

Introduction

D'après la FAO (Food and Agriculture Organization), près de 800 millions d'individus pratiquent l'agriculture urbaine dans le monde¹. En France, malgré une forte tradition de jardins ouvriers et familiaux, l'agriculture urbaine reste peu développée même si de nombreux projets voient le jour depuis ces dernières années. Ainsi, il y aurait seulement 73 hectares de terres cultivées dans le cadre d'initiatives d'agriculture urbaine en Ile-de-France² selon NaturParif et 12 hectares à Paris selon L'Atelier parisien d'urbanisme³, ce qui représente une part infime des terres cultivables de la capitale. Ce faible développement de l'agriculture urbaine française peut s'expliquer par la performance quantitative et qualitative du système agricole national qui assure à la France sa sécurité alimentaire, malgré des faiblesses structurelles importantes. Pourtant, les pouvoirs publics locaux s'intéressent de plus en plus à l'agriculture urbaine, soutiennent des projets et tiennent des discours très idéalisés sur cette pratique. En effet, l'agriculture urbaine apparaît aux yeux d'un nombre croissant de décideurs publics comme la réponse à une double crise urbaine et agricole à laquelle ils doivent faire face. L'agriculture urbaine est vue ici comme un outil des politiques publiques à la fois écologique, économique et participatif.

L'agriculture urbaine est une notion très vaste difficile à définir. La FAO définit cette notion de manière très large : « L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes ». Cependant, Jean Duchemin, professeur associé à l'Institut des Sciences de l'Environnement à l'Université du Québec, critique cette définition qui se limite à la dimension alimentaire de l'agriculture urbaine alors que ce concept est multidimensionnel, particulièrement dans les pays développés où l'agriculture est aussi un mouvement de réappropriation de l'espace urbain⁴.

En outre, il existe une large diversité des formes d'agriculture urbaine qu'il convient de présenter succinctement. Premièrement, on trouve en grande majorité des jardins

¹ Site de la Food and Agriculture Organization, <www.fao.org/urban-agriculture/fr/>, consulté le 09/01/2018

² « Les chiffres clés de l'agriculture urbaine », *La Croix*, <www.la-croix.com>, consulté le 28/03/2018

³ URL : <www.apur.org/en/file/45561/download?token=IJlaDOa5>, consulté le 28/03/2018

⁴Duchemin Eric, « Agriculture urbaine : quelle définition ? une actualisation nécessaire? », *AgriUrbain*, décembre 2012, URL : <<https://agriurbain.hypotheses.org/2705>>, consulté le 28/03/2018

familiaux ou ouvriers parmi les activités agricoles urbaines. Deuxièmement, les jardins collectifs ou partagés connaissent un grand succès depuis ces dernières décennies, particulièrement en Amérique du Nord et dans des pays émergents tels que le Mexique ou le Brésil. Troisièmement, on retrouve dans les villes des petits élevages (souvent des poules) qui peuvent également servir à réduire le gaspillage alimentaire comme cela s'est vu dans plusieurs villes de France dont Roubaix qui proposait de prêter des poules aux habitants intéressés⁵. Enfin, il existe de nombreuses formes d'agriculture urbaine non-conventionnelles souvent basées sur l'usage de nouvelles technologies ou de techniques innovantes (aquaponie, hydroponie, culture hors-sol, ...). Pour ma part, j'ai choisi de consacrer mon travail de recherche à l'agriculture urbaine non professionnelle, et en particulier aux activités collectives, ce qui exclut les jardins individuels et l'agriculture périurbaine souvent constituée d'exploitations maraîchères.

J'ai décidé de réaliser mon mémoire sur l'agriculture urbaine après m'être initialement orienté vers la permaculture. En effet, je fais personnellement de l'agriculture urbaine à travers des activités de jardinage et d'élevage. Comme une large partie de ma génération, je suis conscient des enjeux environnementaux auxquels notre société est confrontée. Par conséquent, j'ai saisi l'opportunité de réaliser un mémoire sur ce thème qui avait été proposé au début de l'année. Ainsi, le travail de la terre comme loisir et comme instrument de résilience m'avait conduit vers le sujet de l'agriculture urbaine. La résilience correspond à la capacité de résistance et d'adaptation face à une crise ou à un événement inattendu. Dans le domaine de l'agriculture urbaine, cette notion se rattache aux idées de sécurité alimentaire et d'adaptation face à la crise écologique. En effet, on assiste à une dégradation globale de l'environnement et, comme l'affirme le club de Rome dans son célèbre rapport The Limits of Growth publié en 1972, le développement actuel de l'humanité suivant un modèle mondialisé risque de conduire à un effondrement de la société du fait de l'épuisement des ressources. Par conséquent, comme l'explique Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition dont fait partie Roubaix, il est nécessaire de trouver des alternatives locales au système mondialisé, notamment dans le domaine de l'alimentation.

⁵ Site de la ville de Roubaix, URL : <www.roubaixzerodechet.fr/2015/05/28/des-poules-dans-mon-jardin/>, consulté le 20/05/2018

Mon mémoire se fonde sur l'analyse de l'action publique locale. En effet, cette recherche a pour but d'étudier les rapports entre collectivités territoriales et associations d'agriculture urbaine, ainsi que les effets de ces relations dans l'organisation et les pratiques de ces associations.

Lors de mes recherches initiales, j'ai pu constater que peu de publications scientifiques françaises traitent du sujet de l'agriculture urbaine, ce qui rend les recherches menées au Québec et en Afrique fort appréciables pour disposer de travaux francophones. Si ces travaux mettent à jour et étudient les différentes dimensions de l'agriculture urbaine, ils s'intéressent peu aux rapports entre pouvoirs publics et acteurs privés de l'agriculture urbaine. Ce constat rejoint celui de Manon Boulianne qui déplorait, dans son rapport de recherche⁶, le manque d'études sur les effets de l'agriculture urbaine en termes de rapports sociaux.

Après quelques recherches sur Internet, on constate l'existence de nombreux sites dédiés à l'agriculture urbaine, souvent créés par des associations présentant leurs projets et leurs conceptions du sujet ou par des collectivités territoriales cherchant à valoriser leur action. Par exemple, la région Ile-de-France dispose d'un site recensant les différents projets publics et privés d'agriculture urbaine sur son territoire⁷. On trouve également des émissions et reportages sur le sujet, telles que l'émission « L'esprit sorcier »⁸ qui a réuni des acteurs du secteur, notamment Jacques-Olivier Bled, le responsable de la mission agriculture urbaine pour la mairie de Paris.

Parmi les articles scientifiques sur le sujet, l'article d'Awa Ba et Christine Aubry⁹ insiste sur les rapports entre dynamiques d'urbanisation et volonté de préservation des espaces agricoles, mettant ainsi en lumière la place centrale des pouvoirs publics dans l'accès au foncier. On peut également s'appuyer sur l'article de Duchemin, Wegmuller et Legault¹⁰ qui met en évidence la multidimensionnalité de l'agriculture urbaine à travers le cas de la ville de Montréal. Cette notion de multidimensionnalité (ou multifonctionnalité)

⁶ BOULIANNE Manon, « Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique », *Cahiers du CRISES*, décembre 1999, p 3.

⁷ URL : <www.agricultureurbaine-idf.fr/>, consulté le 28/03/2018.

⁸ Emission « L'esprit sorcier », « Agriculture urbaine : fruits et légumes à tous les étages ! », 23/06/2017, URL : <www.youtube.com/watch?v=GM2AXMxhsHs>, consulté le 29/10/2017.

⁹ BA Awa et AUBRY Christine, « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? », *Norois*, n°221, avril 2011, p. 11-24.

¹⁰ DUCHEMIN Eric, WEGMULLER Fabien and LEGAULT Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. », *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 n°2, septembre 2010.

renvoie aux nombreux usages qui peuvent être faits de l'agriculture urbaine et aux externalités positives qu'elle engendre. Ainsi, l'agriculture urbaine cumule des fonctions alimentaire, économique, sociale, sanitaire, environnementale, paysagère et bien d'autres fonctions envisageables.

Cette multifonctionnalité peut être valorisée par les associations porteuses de projets d'agriculture urbaine afin d'obtenir un soutien financier, symbolique ou d'autre nature de la part des pouvoirs publics et principalement des collectivités locales. Ce comportement des associations peut être analysé comme une recherche de « durabilité externe », pour reprendre une notion de Ba et Aubry¹¹, qui désigne ici le fait pour une association de s'inscrire dans le cadre de la politique urbaine de la collectivité afin de garantir son existence.

Il convient donc de s'interroger sur les rapports entre autorités publiques et associations d'agriculture urbaine. En quoi la coopération entre pouvoirs publics locaux et associations permet-elle à ces acteurs de défendre leurs intérêts au-delà de ce partenariat ? De cette problématique découle plusieurs questions : Dans quelle mesure les relations qu'entretient une association avec des institutions publiques peuvent-elle influencer ses pratiques et ses membres ? Quels bénéfices les acteurs cherchent-ils à retirer de cette coopération ? Quelles relations de pouvoir s'instaurent entre ces acteurs ? En effet, on peut émettre l'hypothèse que la collectivité territoriale appréhende cette relation comme un moyen d'accroître sa légitimité ou de redynamiser un territoire à moindre coût. D'un autre côté, les associations peuvent rechercher le soutien des pouvoirs publics afin d'obtenir des aides matérielles ou une reconnaissance symbolique de leurs actions. J'interrogerai également les motivations principales de l'association et de ses membres, un questionnement rendu nécessaire par la multidimensionnalité de l'association qui fonde son projet tant sur des considérations écologiques que sociales.

Pour explorer cette problématique, j'ai fait le choix d'une étude de cas sur Ferme Urbaine Circulaire du Trichon à Roubaix afin de réaliser cette recherche. Cette association,

¹¹ Awa BA et Christine AUBRY, *op. cit.*, p. 13.

composée de quarante membres dont une vingtaine d'adhérents à jour de leurs cotisations, se situe dans le quartier du Trichon au Sud-ouest de Roubaix. Elle occupe une friche industrielle abandonnée et a pour principal objectif de la transformer en ferme urbaine collective et écologique. Ce choix de terrain est le résultat d'une première observation au sein de cette association et qui m'a permis de constater que les acteurs associatifs et municipaux entretiennent une relation de coopération relativement développée. En effet, lors de cette observation qui se déroulait durant une table ronde organisée par l'association, des représentants de la municipalité sont intervenus et tous les discours des acteurs présents insistaient sur l'intérêt d'une coopération entre associations et pouvoirs publics. Ce partenariat s'inscrit dans le cas particulier de la ville de Roubaix qui peut tirer de nombreux avantages de cette coopération pour plusieurs raisons exposées dans ce mémoire. Ainsi, la ville de Roubaix souffre d'une image de ville pauvre et en crise, c'est pourquoi la municipalité s'investit depuis des années dans une politique de rénovation urbaine. C'est dans le cadre de cette politique locale que l'agriculture urbaine peut être valorisée par les élus et proposée comme une des solutions à la crise urbaine.

Mon enquête se fonde sur une série d'observations, réalisées durant les activités de jardinage collectif, afin de mieux connaître l'association et son mode de fonctionnement au quotidien. J'ai effectué huit observations durant lesquelles j'ai pu me familiariser avec les pratiques de l'association. La première observation a été réalisée le 11 novembre 2017 lors de tables rondes organisées par l'association sur le thème de la transition et de l'alimentation. J'ai ensuite effectué six observations participantes d'une demi-journée durant les mois de mars, avril et mai à l'occasion des journées hebdomadaires de jardinage organisées chaque vendredi par l'association. J'ai également participé à un repas des membres de l'association organisé sur la friche et permettant aux adhérents de se retrouver ensemble pour discuter de l'avenir du projet. Durant ces observations, j'ai pu réaliser plusieurs entretiens informels avec des membres de l'association et m'informer sur le fonctionnement de celle-ci. Ces observations ont également été l'occasion d'obtenir de la littérature grise, comme cela a été le cas lors de la première observation, qui permet d'analyser leur manière de communiquer et le discours que tient l'association sur ses actions. J'ai également réalisé plusieurs entretiens avec des membres de l'association et un représentant de la municipalité de Roubaix. Ces entretiens semi-directifs avaient pour but de déterminer les raisons de la mobilisation de ces différents acteurs dans ce projet, de

recueillir leurs discours sur les rapports entre associations et pouvoirs publics, ainsi que de déterminer la place et le rôle de chacun dans ces processus.

J'ai notamment interrogé :

- Pierre W., l'organisateur de la table ronde qui a été l'occasion de ma première observation, il s'agit d'un ancien journaliste, membre de l'association qui est un des principaux interlocuteurs de la municipalité du fait de sa position de fondateur de Baraka, une entreprise sociale et solidaire.
- Vincent, membre fondateur de l'association et président de l'UPC (Université Populaire et Citoyenne) de Roubaix.
- Alexandre Garcin, adjoint au maire en charge du développement durable.

J'ai également réalisé des entretiens informels avec plusieurs membres de l'association tels que Damien (nom anonymisé), un militant très actif qui est reconnu pour son savoir-faire manuel et qui tient un discours « sans langue de bois ». Carole (nom anonymisé), une employée retraitée qui dit surtout chercher à créer du lien social, dont le profil social diffère de ceux des militants m'ayant accordé un entretien, plus dotés en capital social et culturel. Pierre de Sariac, le président de l'association, un jardinier expérimenté qui a organisé la réalisation du jardin collectif actuel. D'autres membres de l'association rencontrés durant mes observations m'ont également fourni des informations concernant les raisons de leur engagement et les missions de l'association.

L'association de la Ferme du Trichon s'est considérablement développée depuis sa création et ses nombreux projets témoignent de ses multiples ambitions **(I)**. Cependant, ce développement a en grande partie été rendu possible grâce aux relations que l'association d'agriculture urbaine a pu nouer avec la municipalité et d'autres partenaires institutionnels et associatifs **(II)**. Aussi, cette coopération a pour effet d'intégrer l'association dans l'action publique locale au bénéfice de la municipalité **(III)**.

I/ Une association à la recherche d'un modèle de développement

L'association d'agriculture urbaine étudiée ici fonde de grands espoirs dans son projet de ferme urbaine qui se veut multifonctionnel et exemplaire, malgré les nombreux obstacles qu'elle rencontre dans la réalisation celui-ci.

A/ La Ferme du Trichon : une jeune association aux grandes ambitions

Le collectif des paysans urbains du Trichon est une association créée en juillet 2017 avec pour objectif de revaloriser une friche industrielle dans le quartier du Trichon à Roubaix et d'en faire une ferme urbaine. Cependant ce collectif a une histoire plus ancienne car il est en grande partie composé de membres de l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix (UPC) qui avaient tenté de réaliser un tel projet dans l'écoquartier de l'Union.

Cet écoquartier de l'Union rassemble des quartiers des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Ce projet d'écoquartier, porté par Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) depuis les années 2000, se présentait à l'origine comme un projet ambitieux tant en termes d'écologie que de participation citoyenne. Aussi, des associations, dont l'UPC, se sont regroupées dans un collectif de l'Union afin de participer à l'élaboration du plan de rénovation urbaine. Ce groupement d'associations proposait notamment de créer une ferme urbaine au centre de ce nouvel écoquartier. Toutefois, ce collectif n'a pas réussi à imposer ses idées dans les discussions. Selon un membre de l'UPC et du collectif des paysans urbains, Pierre W., « *le projet a foiré parce que les institutions nous prenaient pour des rigolos complets.* » Ce membre, un ancien journaliste qui est maintenant consultant indépendant, pointe également le manque de diplomatie et de tactique de la part des associations pour expliquer l'échec de leur projet dans l'écoquartier de l'Union. Ainsi, il semble que les associations doivent développer des stratégies pour s'imposer comme des interlocuteurs légitimes auprès des pouvoirs publics. Cette stratégie peut se traduire par l'affirmation de ressources expertes, d'une légitimité populaire issue d'une implantation locale auprès des habitants ou encore par l'intériorisation des éléments de langage des acteurs publics. Dans le cas du projet de l'Union, les associations ont fait appel à un urbaniste professionnel afin de traduire leurs idées dans un langage expert plus légitime auprès des pouvoirs publics.

Après cet échec dans l'écoquartier de l'Union, certains membres du collectif de l'Union ont réinvesti leurs efforts dans le quartier du Trichon à Roubaix à partir de 2015. Ce quartier a été touché, comme l'ensemble de la ville de Roubaix, par la crise du textile et la désindustrialisation de la région depuis les années 1970. Par conséquent, il existe de nombreuses friches qu'occupaient auparavant des usines, mais également d'anciens bâtiments désaffectés de l'Université Lille 3. L'opportunité de reporter le projet de ferme urbaine sur la friche Nollet s'est présentée du fait de la présence de la coopérative Baraka sur place. En effet, cette entreprise de restauration issue de l'économie sociale et solidaire a pour cofondateur Pierre W., un membre de l'UPC ayant participé au projet de l'Union. Ainsi, l'association a signé une convention d'occupation transitoire avec Baraka et la ville de Roubaix qui permet un partage du terrain en attendant la réalisation du projet de ferme urbaine. En effet, le terrain appartient à la mairie de Roubaix et à la Métropole Européenne de Lille (MEL) à travers la SEMVR (Société d'Economie Mixte Ville Renouvelée), qui ont accordé un bail à l'association et sont en partie associées au projet comme je le développerai dans la deuxième partie. Cette friche de 6 000 m² pourrait, à terme, devenir une grande ferme urbaine économiquement viable, aux nombreuses externalités positives sociales et environnementales.

Le collectif des paysans urbains du Trichon regroupe une quarantaine de membres, dont 20 participent régulièrement aux travaux du jardin. De plus, l'association bénéficie de l'aide de sympathisants qui participent occasionnellement aux activités proposées. La plupart des membres de l'association sont des habitants du quartier, même si certains viennent des villes voisines. C'est le cas de Pierre de Sariac, le président de l'association, un représentant de commerce en produits agricoles biologiques à la retraite qui dispose d'une grande expertise en maraîchage précieuse pour l'association. Cette proximité des membres s'explique par la volonté de l'association de recréer du lien social dans le quartier. L'association est également fortement féminisée, près de deux tiers des membres sont des femmes, mais cette proportion ne se retrouve pas dans les postes de responsabilité du collectif. Ainsi, le président de l'association et les membres qui sont en charge des relations avec les pouvoirs publics sont des hommes, tandis que la trésorière est une femme. Cette surreprésentation des hommes dans les instances dirigeantes des associations

est une réalité bien étudiée par le CNRS¹² (Centre national de la recherche scientifique). Selon cette étude, 60% des membres participants aux instances dirigeantes des associations sont des hommes. Cependant, cette situation peut sembler dissonante avec le discours d'un membre du collectif qui vantait, lors des tables rondes du 11 novembre 2017, la forte féminisation de l'association et des intervenants.

Pour Pierre W., l'objectif premier de l'association reste l'agriculture même si celle-ci sert également de support pour l'éducation populaire et la sensibilisation à la transition écologique. Cependant, les membres du collectif ne sont pas tous mobilisés pour les mêmes raisons. Ainsi, une employée retraitée membre de l'association rencontrée lors ma première observation m'a affirmé participer afin de retrouver du lien social et rencontrer les habitants du quartier plutôt que pour des motivations écologiques. Cette diversité des motivations individuelles n'est pas présentée comme un obstacle par les membres interrogés mais plutôt comme des visions complémentaires qui doivent être prises en compte dans la réalisation de la ferme urbaine.

L'association a donc également pour ambition de redynamiser le quartier en créant du lien social et cela ne peut se faire qu'en impliquant les habitants dans le projet de ferme urbaine. Le quartier du Trichon étant un quartier populaire, peu d'habitants s'investissent d'eux-mêmes dans un tel projet. C'est donc à l'association de lancer des actions de sensibilisation et de trouver des moyens concrets d'impliquer les habitants. Par exemple, un poulailler a été construit dans le jardin collectif et sa gestion a été confiée à une famille du voisinage, ce qui a été la porte d'entrée de cette famille dans l'association. Cette démarche de mobilisation des habitants a aussi pour objectif de leur permettre de se réapproprier leur quartier en réinvestissant les espaces laissés à l'abandon, comme cette friche industrielle, pour en faire des lieux communautaires. En outre, un jardin-potager collectif permettrait aux habitants de redonner du sens à leur alimentation en produisant localement des aliments plus sains et écologiquement responsables. Cette idée est partagée par l'association et par la municipalité qui y voient à la fois un moyen d'accompagner les habitants vers une transition écologique et un outil dans les politiques locales de santé publique.

Enfin, l'ambition de nombreux membres de l'association est de faire de cette ferme urbaine un modèle de transition écologique, se conformant aux trois dimensions du

¹² URL : <www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/les_femmes_dans_les_associations.pdf>, consulté le 10/05/2018

développement durable : un projet viable économiquement, une espace de sociabilité et de solidarité, ainsi qu'un lieu respectant l'environnement et sensibilisant aux enjeux écologiques. Aussi, ce projet se veut au centre d'un mouvement plus vaste de changement des modes de vie dans tous les domaines, de l'habitat aux modes de transport. Par exemple, l'association a aidé un couple du quartier, très impliqué dans le mouvement de la transition, à construire leur lieu d'habitation, une petite maison en forme de yourte qui se veut totalement autonome, durable et déplaçable. Pour Vincent, membre de l'association, cet exemple d'habitat léger doit être utilisé pour prouver aux pouvoirs publics qu'il est possible de construire autrement et pour les convaincre de modifier les règles d'urbanisme afin de favoriser ce type d'initiative d'habitat durable. Que ce soit la ferme urbaine ou ce logement innovant, tous ces projets ont pour but de démontrer aux citoyens et aux pouvoirs publics qu'il est possible et souhaitable d'entamer une transition écologique dans tous les domaines.

B/ Se diversifier pour mieux se développer

Le collectif des paysans urbains du Trichon est intégré dans un réseau associatif local qui lui permet de bénéficier d'une plus grande visibilité afin de se développer et de gagner en légitimité. Ainsi, on a vu que l'association est liée à l'UPC qui lui fournit une expertise et un soutien matériel. De plus, lors de l'observation réalisée au cours des tables rondes organisée par le collectif, de nombreux membres d'autres associations étaient présents afin de soutenir le projet et de participer au débat. Il y avait notamment des adhérents du supermarché coopératif Superquiquin de Lille, venus afin de parler de leur initiative. De même, des participants du groupement d'achat de produits bio El'cagette s'étaient déplacés afin de se faire connaître. Cette mise en avant d'initiatives permettant de consommer bio est avantageuse pour le collectif du Trichon qui souhaite trouver des débouchés pour sa production agricole future. En effet, le collectif vend déjà une partie de ses récoltes à la coopérative Baraka mais lorsque la ferme urbaine sera entièrement réalisée, la production sera bien plus importante.

En outre, la notion de multifonctionnalité (ou multidimensionnalité) demeure centrale pour comprendre le développement de ce type d'associations d'agriculture urbaine. Ce

concept, développé notamment par Duchemin, Wegmuller et Legault¹³, permet de mettre en avant les différents usages qui peuvent être faits de l'agriculture urbaine et les externalités positives dont elle est responsable. Ainsi, au-delà de la fonction alimentaire, l'agriculture urbaine peut se prévaloir de multiples fonctions. Ces auteurs identifient huit dimensions de l'agriculture urbaine¹⁴ : la sécurité alimentaire, l'environnement, les interactions sociales, l'éducation, l'aménagement urbain, le développement économique, les loisirs et la santé. Comme l'a affirmé une chercheuse du CNRS durant ma première observation, on peut observer des usages sociaux et politiques historiquement liés à l'agriculture urbaine. En effet, les premiers jardins ouvriers et familiaux sont apparus dans le Nord sous l'impulsion de l'abbé Lemire, grande figure du catholicisme social et député du Nord. Ces espaces agricoles en milieu urbain permettaient à la fois de venir en aide aux ouvriers en leur procurant une source de revenu supplémentaire et d'exercer un certain contrôle sur eux en leur proposant des lieux de sociabilité moins contestataires que les bars ouvriers, vus par le patronat comme les lieux de rencontre des syndicalistes et de lancement des grèves. Ces jardins ouvriers avaient également une fonction sanitaire, permettant de lutter contre le problème de l'alcoolisme très répandu dans les milieux populaires. On peut d'ailleurs considérer que les jardins collectifs qui se développent actuellement sont, d'une certaine manière, une réinvention actualisée de ces jardins ouvriers. En effet, si ces nouveaux jardins collectifs ne s'adressent plus seulement aux ouvriers, ils peuvent néanmoins représenter une source de revenu complémentaire et un lieu de solidarité pour les classes populaires.

Pour les membres de l'association, la fonction sociale reste très importante et pour Damien, un adhérent très actif, la création de relations sociales serait le principal objectif du jardin collectif. La possibilité de faire des rencontres et de construire du lien social est surtout mise en avant par les membres les plus âgés de l'association, retraités ou en fin de carrière, plus intéressés par la situation actuelle du jardin collectif que par le grand projet de ferme urbaine qui mettra plusieurs années à se concrétiser. Cette fonction prend d'autant plus d'importance que le jardin se trouve dans un ancien quartier industriel sinistré où le tissu social s'est détérioré. De plus, la fonction sociale de l'agriculture urbaine ne se limite pas à la mise en relation d'habitants-jardiniers mais peut également se

¹³ Eric DUCHEMIN, Fabien WEGMULLER and Anne-Marie LEGAULT « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. » [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement Volume 10 n°2, septembre 2010, p. 3.

¹⁴ Voir Annexe 1

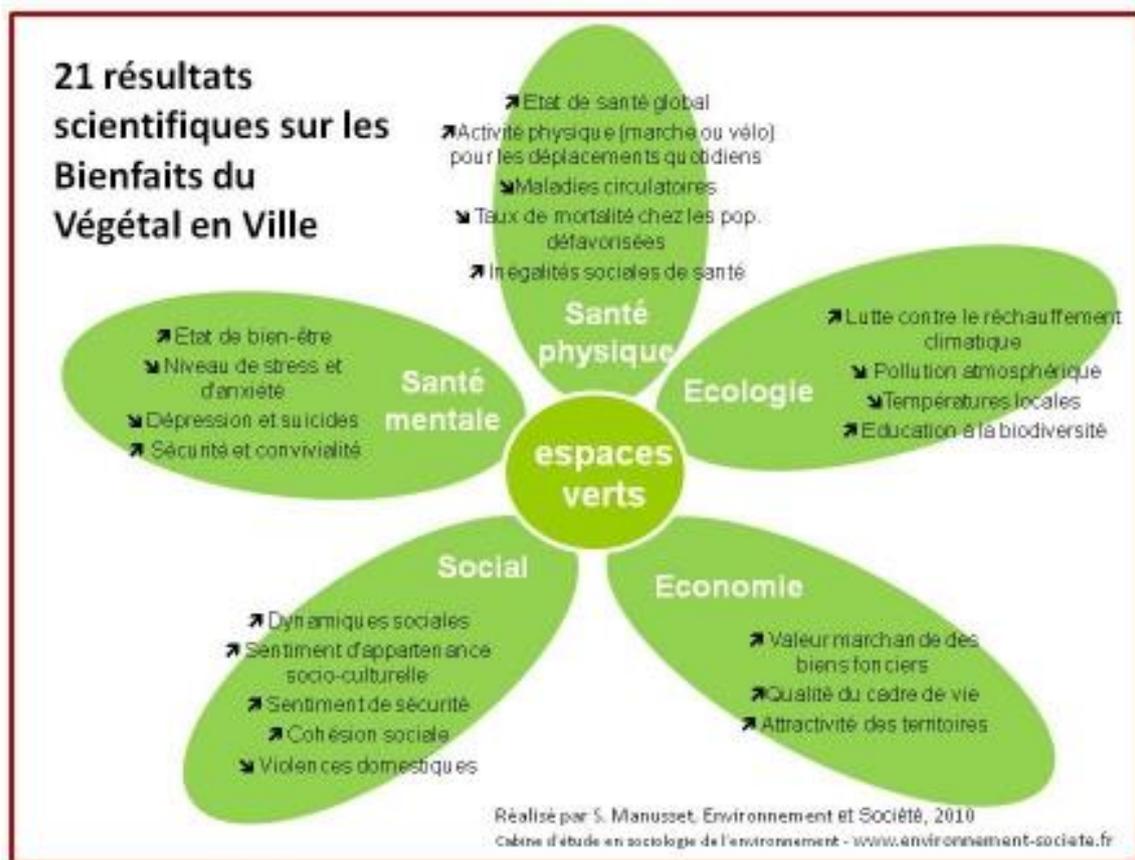
traduire par des missions de réinsertion au bénéfice d'individus marginalisés ou en recherche d'emploi. Ce potentiel des jardins collectifs doit être valorisé auprès des publics afin de leur faire comprendre l'importance de tels projets. Ainsi, la chercheuse du CNRS présente à la table ronde conseille à l'association de développer cette fonction d'insertion sociale afin d'attirer des subventions publiques et de créer une ferme urbaine durable et viable : *« Vous pouvez jouer un rôle d'insertion, et cette valeur que vous créez, comme c'est souvent le rôle économique et social de la collectivité territoriale municipale, elle peut vous rémunérer sur projet et amener des subventions sur votre projet d'insertion ou de formation puisque vous sortez des gens de la précarité ou de l'éloignement de l'emploi. »*

La fonction pédagogique se révèle également centrale dans ce jardin collectif. En effet, ce projet a également pour but de devenir une vitrine permettant de faire connaître et de développer l'agriculture urbaine. Les membres du collectif voient dans ce jardin un moyen de sensibiliser aux problèmes environnementaux et de transmettre des savoir-faire. L'association organise par exemple de nombreuses activités pour apprendre des techniques de maraîchage telles que le bouturage (méthode permettant d'obtenir plusieurs plants à partir d'une unique plante). L'association propose également des ateliers pour fabriquer des bacs de culture, tels que des tours à pomme-de-terre. Cette technique permet d'augmenter la productivité de son jardin en cultivant ses tubercules sur plusieurs niveaux. Si ces activités sont actuellement gratuites, puisque leur but est d'améliorer la visibilité de l'association, elles pourraient aussi être une ressource financière pour l'association comme l'a proposé l'intervenante du CNRS lors de ma première observation.

La fonction récréative représente aussi une dimension pouvant être valorisée par l'association. Elle correspond à l'usage du jardin collectif comme espace de loisir. A terme, cette ferme urbaine a pour vocation d'être un espace ouvert autant qu'un espace vert. Les habitants du quartier peuvent déjà y accéder à certaines heures comme dans un parc public et lorsque le projet aura été mené à bien sur l'ensemble de la friche, le site pourra devenir un lieu de promenade et ainsi permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants. En effet, de nombreuses études ont montré les effets positifs des espaces verts (comme le montre le schéma ci-dessous) dans les villes et les politiques d'urbanisme s'en trouvent impactées. Cette dimension du projet de ferme urbaine est également reconnue par Alexandre Garcin, adjoint au maire de la ville de Roubaix en charge du développement durable, *« Ça répond à la fois à cet enjeu de réutilisation de l'espace, du compostage, mais*

ça répond aussi à des enjeux de cadre de vie. Parce qu'on transforme des délaissés urbains en lieux agricoles, en lieux de production. C'est du vert en plus, donc ça peut être sympa. » Cette fonction récréative se traduit également par des événements festifs organisés par l'association dans le jardin collectifs. Ces fêtes sont l'occasion pour les habitants de se rencontrer, de se divertir grâce aux diverses activités proposées telles que la « piscine de paille » créée pour les enfants et les concerts proposés durant ces événements. Une adhérente de l'association a même pour ambition de faire de ce jardin un lieu de création culturelle, une idée partagée par d'autres membres lors d'une réunion mais qui n'est pas considérée comme une priorité par l'association. Ces événements festifs peuvent également être accompagnés d'un repas préparé avec les aliments cultivés dans le jardin, une occasion de montrer concrètement aux participants les avantages de l'agriculture urbaine.

Enfin, la fonction environnementale de la ferme urbaine n'est pas négligeable. En effet, la mise en culture d'une ancienne friche industrielle peut permettre de dépolluer les sols par le drainage des produits toxiques présents dans le sol grâce à certaines plantes. Cette technique, appelée la phytoremédiation, a été présentée par les étudiants d'AgroParisTech présents aux tables rondes de l'association. De telles méthodes ont toutefois une efficacité limitée et ne peuvent être mises en œuvre que sur des terrains partiellement pollués, ce qui pourrait être le cas de la friche étudiée. De plus, les villes sont considérées comme des « îlots de chaleur » du fait des fortes émissions de carbone causées par l'activité humaine ce qui crée une hausse de la température dans les zones urbaines. Or, la présence d'un espace vert permet de réduire cet excès de chaleur dans le voisinage, en jouant un rôle de régulateur thermique, ce qui contribue à améliorer le cadre de vie et à diminuer les dépenses énergétiques liées à la climatisation. Cette fonction environnementale permet aussi de répondre à des enjeux sanitaires. En effet, certains végétaux permettent de réduire la pollution atmosphérique en captant le CO₂ et les particules fines contenues dans l'air, ce qui diminue les risques de maladies respiratoires pour la population.



C/ Les difficultés rencontrées par l'association pour perdurer

Cependant, derrière ses ambitieux projets et ses multiples manières de valoriser son action, l'association doit faire face à de nombreux obstacles, notamment dus aux difficultés à mobiliser les membres et au manque de ressources.

Tout d'abord, le collectif peine à mobiliser ses adhérents ou à recruter de nouveaux membres lors des activités qu'il organise. En effet, si de nombreux sympathisants viennent occasionnellement rendre visite aux membres du collectif et aider aux travaux, peu d'entre eux consentent à s'investir durablement dans l'association. Par conséquent, comme j'ai pu l'observer durant mes nombreuses visites à la friche, il y a souvent peu de monde aux journées de travail hebdomadaires proposées par l'association. Régulièrement, seules deux ou trois personnes sont présentes. Ces journées collectives de travail sont organisées chaque vendredi et dimanche après-midi. Elles sont l'occasion pour les membres de se retrouver et de développer ensemble leur jardin collectif. Pourtant, la faible affluence lors de ces activités n'est pas présentée comme un problème par les membres du collectif. Par exemple, Damien, un membre très actif, apprécie le calme du jardin lorsque peu de

personnes sont présentes et me confie que « *s'occuper du jardin, c'est surtout une excuse pour rester dehors au calme* ». De même, certains membres tels que Vincent, qui est aussi président de l'UPC, profitent de ces activités peu fréquentées pour discuter longuement de leurs actions avec les passants qui viennent au jardin. Ces journées peu productives en travail manuel sont donc transformées en opportunités pour communiquer et faire connaître l'association. Toutefois, ce manque d'implication des militants rend difficile l'organisation de permanences, ce que déplore Damien qui souhaiterait voir le jardin ouvert plus régulièrement. De plus, Vincent voit ce manque de militants et cette instabilité de la mobilisation comme une conséquence de la jeunesse de l'association : « *Il y a des gens qui s'en vont, qui arrivent, ça bouge beaucoup parce qu'on est un peu au début. Il faut qu'on mobilise, qu'on trouve des gens du quartier.* » Par conséquent, il est persuadé que la situation s'améliorera dès que le projet prendra forme et qu'un travail de sensibilisation aura permis de mobiliser les habitants.

Par ailleurs, le manque de ressources et de savoir-faire représente un obstacle majeur aux projets de l'association et place cette dernière dans une situation de dépendance vis-à-vis des institutions. Par exemple, le nettoyage du terrain coûte cher, près de 3000 euros, et doit être pris en charge par les pouvoirs publics. Aussi, il est nécessaire pour l'association de maintenir de bonnes relations avec la MEL et la mairie de Roubaix afin de bénéficier de ces aides financières. L'obtention de ces aides requiert également d'effectuer des démarches administratives qui sont ici facilitées par la position et les ressources de certains membres, en contact régulier avec les institutions publiques et familiers de ce genre de démarches. Par exemple, Pierre de Sariac, le président de l'association, entretient de bonnes relations avec la mairie d'une ville voisine de Roubaix où il préside également une association de jardiniers urbains. Cette position lui a permis d'obtenir l'autorisation de la municipalité pour récupérer de la terre issue de chantiers publics afin de fournir le jardin collectif. En effet, l'association a d'importants besoins en terre non polluée pour étendre son activité, surtout composée de cultures en bacs et en buttes. De même, Pierre W. est en charge des relations avec la ville de Roubaix du fait de son expérience d'entrepreneur qui l'a mené à être en contact régulier avec la municipalité et à maîtriser le domaine des démarches administratives.

En outre, le collectif manque de ressources expertes, notamment en matière d'agronomie. C'est une des raisons de l'invitation aux tables rondes de plusieurs experts, membres de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ou

étudiants d'AgroParisTech. Le collectif espère bénéficier de leur expertise afin de garantir la viabilité de la ferme urbaine et de mettre fin à une inconnue : la question de la pollution des sols. En effet, les étudiants d'AgroParisTech ont été invités afin de donner leur avis sur la possibilité de cultiver sur cette friche industrielle. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une étude pour connaître la composition des sols et déterminer les zones cultivables. Cette étude, partiellement réalisée par ces étudiants et financée par la ville de Roubaix illustre bien la nécessité pour l'association de développer des relations avec des acteurs institutionnels et des experts.

D'autre part, le collectif fait face à des désaccords internes sur les objectifs à suivre et la forme que doit prendre le projet de ferme urbaine. Ainsi, certains membres critiquent la dimension politique ajoutée au projet qui serait le fait des membres « intellectuels » de l'association. En effet, une partie des membres du collectif, notamment ceux issus de l'UPC, donnent une portée politique à ce projet de ferme urbaine. Comme l'explique Pierre W., l'objectif est « *Qu'on ne fasse pas un petit ilot sympa pour nous ici mais qu'il y ait aussi [l'enquêteur cherche ses mots], que la table s'ouvre, qu'on fasse quelque chose qui organise une nouvelle façon de vivre et qu'on fasse société autour de ces projets-là. Faire société, c'est compliqué, mais on fabrique un lien à convivialité, à codécision, à gouvernance qui se fait autour d'un objet qui est l'agriculture urbaine.* » Cette idée de « faire société » renvoie à la volonté de créer un modèle économique et social alternatif, plus responsable écologiquement et socialement, ce qui donne une véritable dimension politique au projet. A l'inverse, d'autres membres, souvent habitants anciens du quartier, justifient leur appartenance à l'association par le besoin de travailler la terre, de se réapproprier leur alimentation, tout en rejetant l'idée d'une politisation de leur mouvement. Une des participantes du jardin collectif ne voit même pas l'intérêt de se constituer en association et voit les débats sur le futur projet de ferme urbaine comme une perte de temps alors que des choses concrètes peuvent déjà être faites dans le jardin existant : « *Tout ça, c'est du blabla. On n'a pas attendu d'être une association pour faire du concret.* » Ces désaccords créent des tensions dans l'association, qui poussent Damien, membre opposé à toute politisation du collectif, à critiquer devant moi un autre militant qu'il juge trop peu impliqué dans le jardin collectif, « *il ne participe pas aux activités manuelles, il est surtout là pour les réunions* ». Toutefois, ces dissensions ne sont pas vues par tous les membres comme un problème mais sont présentées comme des divergences d'opinion incontournables dans une association ouverte à tous. Mieux, ces désaccords sont présentés

par Pierre W. comme un des intérêts de ce projet de ferme urbaine, « *C'est ça qui est intéressant, c'est ce genre de croisement d'expériences, des croiser des gens qui entreprennent sans qu'on ait besoin d'être d'accord sur tout.* » Pourtant, ce genre de désaccord peut s'avérer difficile à gérer au quotidien. Ainsi, lors de ma première observation durant les tables rondes organisées par l'association, un militant a interrompu à plusieurs reprises les représentants institutionnels présents en les interpellant sur leur engagement personnel dans la transition écologique, provoquant des rappels à l'ordre de la part de l'organisateur, un autre membre de l'association soucieux de conserver de bonnes relations avec les pouvoirs publics.

Enfin, il convient de relativiser la dimension socialisatrice de ce jardin collectif. En effet, lors de leurs travaux sur les jardins collectifs de Montréal, Nathalie Bouvier-Daclon et Gilles Sénécal¹⁵ observent que les relations sociales entre jardiniers restent limitées malgré la longévité et l'implication des jardiniers. Ce constat confirme, dans une certaine mesure, plusieurs de mes observations sur le terrain. Lors des activités de jardinage, certains membres viennent participer sans pour autant discuter avec les autres personnes présentes. Toutefois, à la différence des jardins collectifs québécois, la ferme urbaine du Trichon organise régulièrement des fêtes ou des repas pour favoriser les relations et inciter les participants à se connaître et à échanger entre eux. À l'instar de Robert Putnam¹⁶, un membre du collectif rencontré lors de ma première observation et habitant le quartier depuis plusieurs décennies faisait le constat d'un délitement du lien social, l'expliquant par l'appauvrissement des habitants et la montée de l'individualisme qu'il illustre, non par le fait de jouer seul au bowling, mais par la propension des habitants à préférer regarder la télévision plutôt que de parler avec leurs voisins. Si ce membre ne poursuit pas l'analyse de Putnam qui conclut à l'affaiblissement de la démocratie par le désengagement associatif des citoyens, d'autres comme Vincent s'en rapprochent en déplorant l'exclusion des citoyens du champ politique, « *aujourd'hui, la politique a été totalement dévalorisée et se restreint totalement aux élections* », et en présentant le jardin collectif comme un moyen de remobiliser civiquement les habitants en leur permettant de se réapproprier leur quartier. De la même manière, de nombreux militants associatifs voient dans les jardins communautaires une réponse à ce problème de délitement du lien social. Car même si, en

¹⁵ DACLON BOUVIER, N., et G. SENEAL, « Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu ». *Loisir et Société*, vol. 24, no 2, 2001, p.526.

¹⁶ PUTNAM, R. D., *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon and Schuster, 2001.

pratique, les relations sociales dans ces jardins restent limitées, ils créent de nouveaux lieux de sociabilité permettant de répondre à l'individualisation croissante de la société.

II/ Vers une durabilité externe : obtenir le soutien des pouvoirs locaux

L'association des paysans urbains du Trichon cherche donc à se développer grâce à la multidimensionnalité de ses actions mais rencontre des difficultés pour atteindre ses objectifs. C'est pourquoi, elle vient chercher du soutien auprès de partenaires locaux, et en premier lieu auprès de la municipalité.

A/ A la recherche d'une double durabilité

La notion de double durabilité, développée par Awa Ba et Christine Aubry¹⁷, désigne à la fois la durabilité interne de la ferme urbaine, c'est-à-dire sa viabilité économique, et la durabilité externe qui correspond à l'intégration de la ferme urbaine dans les politiques des pouvoirs publics locaux. Cette double durabilité conditionne l'existence d'un projet d'agriculture urbaine sur le long terme. En effet, l'agriculture urbaine et périurbaine est confrontée à une pression foncière constante du fait de l'expansion des aires urbaines. Ces difficultés d'accès au foncier sont particulièrement prégnantes pour les projets associatifs qui disposent généralement de peu de moyens. Les associations d'agriculture urbaine doivent donc obtenir le soutien des collectivités territoriales qui disposent souvent de terrains pouvant être alloués à ces associations. La sécurisation foncière des projets d'agriculture urbaine dépend donc souvent des bonnes relations qu'entretiennent les associations porteuses de ces projets avec les pouvoirs publics locaux. En outre, même si les terrains où se développe l'agriculture urbaine n'appartiennent pas à la municipalité, celle-ci peut toujours menacer la viabilité de ces activités à travers les Plans Locaux d'Urbanisme ou les divers projets d'aménagements urbains qui pourraient concerner les espaces agricoles.

Dans le cas étudié, le terrain appartient à la ville de Roubaix et à la MEL. Et même si la pression foncière est relativement faible à Roubaix du fait du grand nombre de friches

¹⁷ Awa BA et Christine AUBRY, *op. cit.*, p. 17-20.

abandonnées et de la faible attractivité du territoire, elle n'est pas inexistante. D'ailleurs, la friche du Trichon a fait l'objet d'une étude de pollution dans le cadre d'un projet immobilier qui n'a finalement pas vu le jour. De plus, la municipalité est consciente de la valeur foncière du terrain et compte le valoriser par la vente ou la location : *« à un moment donné, soit on vend le terrain, soit on le loue mais il faut qu'il soit valorisé à sa juste valeur. Quand on est au départ à l'état de friche, on pourrait se dire : ça ne vaut rien mais il y a une valeur foncière apportée par les domaines donc il doit générer de l'argent et celui qui l'occupe doit payer un loyer. »* Du côté de l'association, cette situation est parfois vécue comme une injustice car les membres du collectif sont conscients des avantages que tire la mairie de l'occupation légale de la friche et de son entretien. Cette insatisfaction vis-à-vis de la précarité de l'occupation du terrain se traduit notamment par une volonté d'ouvrir le débat sur la propriété et sur la liberté d'usage des espaces publics délaissés, comme l'explique Vincent : *« Il y a aussi un débat sur la propriété. Qui est-ce qui est propriétaire ? La propriété, ce n'est pas simplement celui qui a le capital, il y a aussi la définition de la propriété à partir de l'usage. Des gens qui ont bossé 10 ans, est-ce qu'ils ne sont pas plus légitimes ? Ils ont valorisé, c'est une forme de propriété d'usage. »* Cependant, ces contestations ont peu de chances d'aboutir et l'association préfère accepter la position de la municipalité, d'autant plus qu'elle ne paiera pas de loyer avant la réalisation du projet de ferme urbaine.

Par conséquent, le collectif des paysans urbains du Trichon cherche à s'associer à la ville de Roubaix afin de gagner en légitimité pour faire perdurer son action. Cette légitimité se traduit d'abord par une reconnaissance, de la part de la ville, de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et des bienfaits de celle-ci pour le territoire. En effet, comme on l'a vu précédemment, les municipalités voient d'un bon œil ces initiatives créant des espaces verts qui améliorent la qualité du cadre de vie des habitants. La ville reconnaît également l'intérêt d'une production alimentaire locale qui assure une certaine sécurité alimentaire à la ville. Ainsi, Alexandre Garcin évoque la démarche « ville nourricière » lancée par la municipalité et décrit les ambitions de ce projet : *« Je réponds aussi à un enjeu d'alimentation avec les jardins familiaux existants et les 15 hectares à venir de friche qui seraient transformés en AU, je pourrais fournir la moitié des fruits et légumes de 10% de la population. Ce n'est pas tout à fait anecdotique. »* Si cette production agricole est loin de garantir une autonomie alimentaire à la ville de Roubaix, elle répond néanmoins à un enjeu de santé publique dans une ville où les habitudes

alimentaires posent problème : « *Les gens consomment mal de façon générale. Le directeur de Géant me disait : vous êtes le supermarché record en termes de consommation de chips et de boissons sucrées. Donc il y a des vrais enjeux derrière ça, sanitaires.* » Ici, ce sont les fonctions alimentaires et pédagogiques de l'agriculture urbaine qui sont reconnues, car le changement des habitudes alimentaires des habitants ne peut se réaliser uniquement grâce à la production locale de produits sains, mais doit être encouragé par des actions de sensibilisation qui peuvent être menées par les agriculteurs urbains.

Ainsi, l'agriculture urbaine s'est imposée comme un nouvel enjeu de gouvernance pour les collectivités territoriales qui doivent l'intégrer dans les politiques qu'elles élaborent, comme l'expliquent Paula Nahmias et Yvon Le Caro¹⁸ : « *En France, la question de la place et du rôle de l'agriculture dans les espaces périurbains est une réflexion récurrente au sein des institutions, à l'échelle des agglomérations et dans les instances de représentation du monde agricole.* » En effet, l'agriculture urbaine est, de manière croissante, considérée par les villes comme un moyen de répondre aux enjeux alimentaires, économiques et de qualité de vie auxquels les villes doivent faire face.

L'association entretient également son partenariat avec la municipalité en faisant intervenir les élus lors des événements qu'elle organise. Par exemple, lors des tables rondes du 11 novembre 2017, les organisateurs ont invité un représentant de l'ADEME ainsi qu'un conseiller municipal à prendre la parole pour parler de l'implication de leurs institutions respectives dans le projet. Cette coopération entre associations et pouvoirs publics est aussi mise en avant sur les publications et les tracts du collectif où les logos de l'ADEME et de la mairie sont placés à côté de ceux des autres associations partenaires. Avec la valorisation de ce partenariat, le collectif espère également gagner en visibilité, notamment auprès des habitants du quartier. En effet, comme le reconnaît Vincent, l'association a du mal à convaincre les habitants de s'investir dans le projet de ferme urbaine : « *on n'arrive pas encore à mobiliser le quartier mais on est au début des choses et je crois que quand les choses vont sortir un peu plus de terre, parce qu'on va faire un travail avec l'UPC vers la population, discuter, faire du porte à porte, ouvrir un lieu de débat permanent sur l'ensemble du projet.* » Par conséquent, la visibilité qu'apporte le soutien de la municipalité peut permettre à l'association de recruter de nouveaux membres.

¹⁸NAHMIA Paula et LE CARO Yvon, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain / Urban Environment*, Volume 6 | 2012, URL : <<http://eue.revues.org/437>>, consulté le 20/05/2018, p.4.

En outre, l'association voit aussi dans la coopération avec la mairie un moyen d'obtenir un soutien financier. Au-delà de la mise à disposition du terrain, l'association espère obtenir des subventions qui doivent être négociées durant les réunions du comité de pilotage du projet selon Vincent : « *Sauf que pour l'instant, il n'y a pas vraiment de négociation encore sur le pognon quoi. Tout le monde trouve que c'est bien [N.D.A. : le projet de ferme urbaine] mais à un moment donné, qui va ouvrir son porte-monnaie ?* ». Cependant, il apparaît que la municipalité est réticente à accorder des aides financières, ce que déplore Vincent qui affirme que de tels projets n'existent pas sans financement public : « *Même dans le plus grand des libéralismes, il y a des subventions. Donc c'est cet équilibre là entre investissement public et investissement privé qu'il va falloir discuter. Et Garcin, il part d'une posture zéro financement public parce qu'il veut bien qu'il y ait des mecs qui retapent sa friche mais lui il ne veut pas donner un sou.* »

B/ Une coopération nécessaire mais compliquée

La coopération avec la municipalité est un impératif auquel l'association doit se plier pour mener à bien ses projets, mais elle reste très difficile à établir du fait des nombreuses tensions et des divergences d'opinions qui existent.

Malgré les désaccords qui peuvent survenir, l'association des paysans urbains du Trichon veille à conserver des relations pacifiées avec la municipalité. En effet, elle vise d'abord à éviter tout conflit qui pourrait mener la ville à la sanctionner. Comme l'a montré Julien Talpin¹⁹ dans un article portant sur le cas d'une mobilisation populaire à Roubaix, les pouvoirs publics locaux peuvent mettre en place de nombreuses stratégies de répression à l'encontre d'associations identifiées comme hostiles à la municipalité. Cette vulnérabilité face à la ville est d'autant plus forte que, contrairement au collectif étudié dans cet article, l'association des paysans urbains est dépendante de son lieu d'activité, la friche, et que la municipalité peut décider à tout moment d'en expulser l'association. De plus, comme dans l'article de Julien Talpin, l'UPC est partenaire du projet. Or, comme l'explique Vincent, la municipalité voit l'UPC comme un opposant politique et refuse donc de soutenir ses

¹⁹ TALPIN Julien, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 22 février 2016, URL : <www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>.

projets : « *les militants des partis politiques voient l'UPC comme étant soit une courroie de transmission, soit c'est un opposant politique qu'il faut abattre* », « *Aujourd'hui, la vision de la politique, c'est la mairie, dès qu'elle voit une critique, c'est comme si c'était une opposition. Donc elle dit : on ne va pas donner de l'argent public à des gens qui nous critiquent, on est élus.* » Cette proximité entre l'association des paysans urbains et l'UPC peut également être utilisée par la mairie pour délégitimer ses actions en l'accusant de « faire de la politique » plutôt que de servir le bien commun, comme l'a expliqué Julien Talpin.

D'un autre côté, les acteurs associatifs et municipaux s'accordent sur la nécessité de coopérer afin de garantir le succès de leurs projets. Cette croyance dans les bienfaits de la participation des citoyens à la construction de l'action publique s'est diffusée au sein des collectivités territoriales, soutenue par un référentiel managérial qui repose sur l'idée centrale que les citoyens disposent d'une « expertise d'usage » devant être prise en compte dans l'action publique pour garantir son efficacité. A cette volonté de coopérer, s'ajoute la primauté de la logique de l'action par projet qui devient un registre incontournable pour collaborer avec les institutions publiques. Ainsi, des membres de l'association tels que Pierre W., le principal interlocuteur de la municipalité, intègrent dans leurs discours ces termes d'action par projet comme on le verra plus tard.

Malgré cette croyance partagée dans la nécessité de coopérer, les désaccords persistent et la conciliation reste difficile. En effet, comme on l'a vu précédemment, la mairie admet difficilement les remises en cause de sa vision du projet, ce qui est mal accepté par l'association et des membres tels que Vincent qui critiquent ce manque de débat : « *Il faut que chacun soit prêt à bouger, à faire un bout du chemin. Et aujourd'hui, les communes, elles ne font pas de la concertation, elles font de la communication : 'Voilà, moi j'ai pensé ça, je veux faire ça, boum'* » et les gens n'ont pas les moyens de réagir. » Cependant, cette opinion n'est pas partagée par tous les membres de l'association, à l'exemple de Pierre W. qui estime que les négociations avec la mairie permettent de faire avancer le projet et prend l'exemple de la charte du projet, co-rédigée par les différentes parties prenantes, pour justifier l'existence du comité de pilotage : « *Et le conseil de la friche est le lieu de partage de l'info. Il n'y a pas à être dans les petits papiers d'untel, c'est le lieu où on institue le dialogue entre les acteurs qui sont là et l'institution.* » Cette divergence d'opinions au sein de l'association peut s'expliquer par les relations antérieures que ces deux membres ont entretenues avec la municipalité de Roubaix et leurs positions actuelles dans le champ

politique et associatif. Ainsi, Vincent est président de l'UPC, qui entretient des relations tendues avec la ville de Roubaix du fait des activités politiques de cette association. L'UPC a d'ailleurs perdu ses subventions nationales en 2018, tandis que la ville diminuait la subvention versée à cette association de 15 000 euros à 10 000 euros²⁰. Vincent a également porté le projet de ferme urbaine dans l'écoquartier de l'Union, abandonné faute de soutien de la part des pouvoirs publics. A l'inverse, Pierre W. a une expérience plus cordiale de relations avec la municipalité du fait sa position d'entrepreneur avec la création de la coopérative Baraka.

Les difficultés de coopération entre l'association et la ville de Roubaix viennent également de décisions municipales jugées incompréhensibles par l'association. Par exemple, la municipalité a interdit aux membres de l'association de mener leurs activités sur la partie non-utilisée de la friche avant que les résultats de l'étude de pollution du terrain ne soient connus. Les membres de l'association de voient aucune raison justifiant cette décision administrative et déplorent le fait que l'adjoint municipal en charge du dossier ne s'y soit pas opposé. Cette décision a contraint l'association à annuler au dernier moment une activité de défrichage et l'oblige à réorganiser son prochain évènement public qui devait se dérouler sur l'ensemble de la friche. En outre, plusieurs membres de l'association dénoncent la mauvaise volonté de certains fonctionnaires de la mairie et de la SEMVR qui seraient des « bureaucrates » appliquant des règlements sans chercher à comprendre la situation et compliquant les démarches administratives nécessaires au bon avancement du projet.

Les tensions entre la municipalité et l'association viennent également de la vision du projet par la mairie, trop centrée sur la dimension économique selon Vincent, ce qui le pousse également à remettre en cause l'existence même d'une vision municipale du projet de ferme urbaine : « *La mairie, elle n'a pas de vision là-dessus. Elle veut faire une ferme urbaine, mais après... La vision de la mairie, elle est un peu... Elle ne reconnaît pas beaucoup le côté associatif. C'est du bricolage, c'est sympathique mais voilà, c'est pas sérieux. Ce qu'ils veulent eux, c'est des entreprises, des projets.* » Pour lui, cette orientation trop économique du projet n'est pas souhaitable car elle priverait la future ferme urbaine des autres externalités positives qu'apporte un jardin collectif, telles que les dimensions sociale et pédagogiques : « *Donc la vie associative, elle est dévalorisée et c'est*

²⁰ RENOUL Bruno, « Perte de subvention : l'Université populaire et citoyenne dénonce une tentative de mise à mort », *La Voix du Nord*, 22/12/2017, URL : <www.lavoixdunord.fr>, consulté le 25/05/2018.

le modèle entrepreneurial, managérial qui écrase la vie associative. Et à faire de l'économie pur, c'est-à-dire de la vente de biens et de services, tu perds la dimension lien social. » L'absence de projet municipal, dénoncée par Vincent, est en partie reconnue par l'adjoint au maire Alexandre Garcin ; il décrit la ferme urbaine comme un projet en construction se développant au gré des opportunités qui se présentent : *« On n'a pas du tout de vision d'ensemble de là où on va, d'ailleurs on ne sait toujours pas où on va exactement. »* Dans ce contexte, la proximité de l'association avec Baraka, une entreprise d'économie sociale et solidaire, est primordiale. En effet, si la mairie ne prend pas au sérieux les associations, la présence de l'entreprise Baraka donne une certaine crédibilité au projet de ferme urbaine : *« En fait, Baraka apparaît pour la mairie comme une entreprise qui a réalisé un truc d'économie solidaire. C'est devenu un petit peu le totem de la ville. Donc là, ça devient crédible pour la ville. »* Dès lors, l'importance de bénéficier de l'appui de partenaires tels que Baraka est bien comprise par l'association qui s'efforce de diversifier ses partenaires et se construit au sein d'un réseau associatif dense.

C/ Diversifier ses partenaires

La recherche de partenaires associatifs et institutionnels semble représenter une priorité pour l'association et les relations avec ces différentes organisations occupent une grande place dans ses activités. Comme on l'a vu précédemment, dès ma première observation lors des tables rondes, j'ai pu observer la présence de nombreux représentants d'associations de la métropole lilloise, telles que le supermarché coopératif Superquiquin, le groupement d'achat en légumes bio El'cagette et le réseau d'alimentation en circuits courts Inflorescence, ou encore l'UPC. Toutes ces associations se renforcent mutuellement en faisant gagner aux autres une nouvelle visibilité, en apportant leur expertise et leur soutien aux associations qui se créent et veulent lancer des initiatives autour de la transition écologique. Pour Vincent, qui répond à une question sur le lien entre l'UPC et l'association des paysans urbains, c'est dans ce réseau d'acteurs que réside la force de l'association et sa capacité à agir durablement et efficacement au niveau local : *« C'est lié en fait, c'est tout un réseau d'acteurs qui s'entremêlent. C'est ça qui est intéressant, c'est l'idée des villes en transition de faire un écosystème, de ne pas s'isoler, se spécialiser dans un domaine mais faire des connexions entre les choses. »* Cet écosystème associatif se concrétise dans le

mouvement « Roubaix en transition » lancé par plusieurs associations roubaisiennes, dont l'UPC, Baraka et l'association des paysans urbains du Trichon. Ce collectif s'inspire du mouvement des villes en transition lancé par Rob Hopkins, visant à proposer des solutions locales pour accompagner les villes vers un modèle plus résilient, écologique et durable.

Ce soutien entre associations se manifeste également de manière très concrète. Par exemple, L'UPC a cofinancé à hauteur de 18 000 euros l'étude de faisabilité de la ferme urbaine. Il s'agit d'une étude-action financée en partie par le FIDESS (Fonds d'Investissement pour le Développement de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire), c'est-à-dire par la région Hauts de France, ainsi que par une entreprise. Ici il s'agit d'entreprises publiques spécialisées dans le financement de projets : la Caisse des Dépôts et Nord Actif. L'étude financée par ces divers acteurs a pour but de trouver un modèle de ferme urbaine à la fois viable économiquement et porteur d'une dimension sociale.

Au-delà des associations, on l'a vu, le collectif des paysans urbains est également en partenariat avec la coopérative Baraka. Celle-ci permet à l'association de négocier avec la municipalité. C'est d'ailleurs à Baraka qu'a été initialement confiée la friche en échange d'un loyer pour la partie qu'elle occupe avec une terrasse qui lui permet d'accueillir des clients en extérieur. Pour Vincent, c'est le fait que Baraka soit une entreprise qui lui permet de s'imposer comme un interlocuteur avec la ville : *« Donc c'est pour ça que cette alliance là permet d'ouvrir des portes et un dialogue avec la ville. C'est Pierre W. qui fait le "go-between" avec la ville, parce qu'il apparaît comme l'entrepreneur qui a réussi à faire Baraka. »* En outre, on l'a vu précédemment, l'association cherche également à créer des liens avec des experts tels que des chercheurs du CNRS ou des étudiants d'AgroParisTech, invités à un événement de l'association afin de partager leurs savoirs et de conseiller le collectif sur les décisions à prendre concernant l'organisation de la future ferme urbaine.

Enfin, le partenariat développé avec l'ADEME semble particulièrement important pour l'association qui entretient des relations avec cette institution publique depuis sa création. Pour la plupart des associations tournées vers la transition écologique, l'ADEME représente un interlocuteur privilégié du fait de sa capacité à financer des projets et de ses grandes ressources expertes. Ainsi, l'ADEME a financé une initiative de l'association des paysans urbains, le « défi alimentation positive », proposant à des familles de changer leurs habitudes alimentaires et d'analyser leur consommation et leurs dépenses afin de montrer que l'alimentation biologique n'est pas plus chère qu'une alimentation classique.

L'ADEME représente donc une institution publique qui permet à l'association d'avoir un interlocuteur public autre que la municipalité et qui partage ses préoccupations en matière d'environnement. Cependant, l'ADEME ne peut pas être considérée comme une alternative à la mairie par l'association, car il ne s'agit pas du même type d'institutions et le projet porté par le collectif se veut avant tout local, installé dans une friche appartenant à la mairie et à la MEL.

Finalement, si la diversité des partenaires de l'association des paysans urbains du Trichon lui permet d'accéder à de nombreuses ressources et de se développer, ceux-ci ne peuvent remplacer l'interlocuteur incontournable que représente la mairie.

III/ La place des associations dans la politique de développement durable de la ville

Si l'association des paysans urbains coopère avec les pouvoirs publics locaux pour mieux se développer, gagner en légitimité et obtenir des soutiens matériels et symboliques, la réciproque est aussi vraie. Lorsque la majorité municipale intègre les associations dans les politiques publiques locales, cela lui permet d'obtenir le soutien d'une partie de la population et de réaliser des projets à moindre coût.

A/ Intégrer les associations dans les politiques locales de développement durable

Comme j'ai pu le remarquer lors des tables rondes ainsi que durant mon entretien avec Alexandre Garcin, adjoint au maire en charge du développement durable, la ville de Roubaix valorise son partenariat avec les associations dans le cadre de ses politiques en lien avec le développement durable. Ainsi, dès le début de l'entretien, Alexandre Garcin insiste sur la dimension partenariale des politiques de développement durable mises en œuvre à Roubaix : « *on s'est appuyé sur l'ensemble de la ville, des citoyens, des pouvoirs publics, de l'administration, les écoles, les établissements scolaires, les associations, les acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire), les commerces, les entreprises.* » Durant cet entretien, le conseiller municipal s'est efforcé de présenter la politique « zéro déchet » mise en place par la ville de Roubaix en 2014. Cette politique s'inscrit plus largement dans une volonté de développer une économie circulaire à Roubaix afin de redynamiser

l'économie locale. Ici, le concept d'économie circulaire désigne à la fois le principe de recyclage et de revalorisation des déchets, ainsi que la mise en place d'un système de consommation locale. On rattache donc ensemble les objectifs écologiques et d'attractivité du territoire afin de mieux valoriser cette politique. La mise en avant des différents acteurs impliqués dans l'action publique peut s'expliquer par une volonté de légitimer ces politiques en les présentant comme le fruit d'un travail collectif. C'est le constat que fait Sylvère Angot²¹ qui affirme à propos des ateliers participatifs mis en place dans ce type de politiques « *que de tels ateliers servent beaucoup plus nettement à légitimer les démarches par l'adhésion qu'à intégrer le citoyen à la décision publique.* » En effet, cette volonté d'associer les citoyens à l'action publique se révèle particulièrement nécessaire dans les politiques liées au développement durable car celles-ci cherchent d'abord à faire changer les mentalités et cela n'est possible qu'en impliquant les citoyens. En effet, les politiques locales de développement durable ne se voient souvent accorder que peu de moyens par les collectivités et l'implication des citoyens permet de donner une véritable efficacité à ces politiques.

En plus de valoriser son partenariat avec les associations en matière de développement durable, la ville s'appuie sur celles-ci afin de mettre en place des projets locaux. L'exemple du mouvement « Roubaix en transition » illustre bien cette démarche. Cette initiative regroupant tout un réseau d'association autour d'objectifs écologiques n'a pas été lancée par la municipalité ; elle est cependant présentée par celle-ci comme s'inscrivant dans sa politique de développement durable. De même, la démarche « zéro déchet » initiée par la ville de Roubaix s'appuie presque exclusivement sur des citoyens et des associations pour exister, la municipalité ne faisant qu'encadrer le projet. Ce type de politique est décrit par Sylvère Angot²² qui déplore la faible portée de ces actions :

« La collectivité procède d'abord au recensement des actions engagées sur le territoire. Cette étape permet de mobiliser les acteurs des territoires, de les associer en tant que « partenaires », mais aussi de connaître, capitaliser et communiquer sur l'existant. Une première critique de ce mode de faire est que les actions initiées suite à cette phase correspondent plus à des mesures d'accompagnement des actions spontanées portées par des regroupements d'acteurs. Les plans deviennent ainsi moins des pourvoyeurs

²¹ ANGOT Sylvère, « Plans climat-énergie territoriaux et Agendas 21. Des outils institutionnels au service de la transition ? », *Mouvements*, vol. 75, no. 3, 2013, p. 131.

²² ANGOT Sylvère, *Ibid*, p. 130.

d'innovation que des vecteurs permettant d'entériner l'existant, voire parfois de l'instrumentaliser au profit de l'affichage institutionnel. »

La politique de développement durable menée par la ville serait donc essentiellement une opération de communication visant à accroître la légitimité de l'équipe municipale. Cette interprétation de l'action municipale pourrait s'expliquer par la volonté de la majorité municipale de consolider la faible légitimité électorale. En effet, lors des élections de 2014, la droite a emporté la ville à la faveur d'une division de la gauche locale avec seulement 14,91% des voix des électeurs inscrits. Ainsi, de même qu'une situation politique locale instable peut conduire à mettre en place des politiques sécuritaires, comme l'a montré Audrey Freyermuth²³, un maire en quête de légitimité peut chercher à rallier un électorat qui ne lui est pas traditionnellement acquis à travers des politiques écologiques, populaires auprès de ce même électorat.

Cependant, la politique menée par la ville de Roubaix correspond également à une catégorie de la typologie des agendas 21 locaux développée par Aurélien Boutaud²⁴. Il s'agirait alors d'un « agenda 21 éco-citoyen » caractérisé par une forte implication des associations et des habitants, par des actions de sensibilisation visant à modifier les comportements des citoyens et par un faible engagement de la part de la collectivité elle-même. Cette description de la politique de développement durable menée par la ville permet de mettre en évidence le principal rôle de la municipalité, celui de mettre en relation les différents acteurs locaux de la transition. Ce rôle est revendiqué par Alexandre Garcin qui voit cette mission d'impulsion et de coordination des différentes initiatives comme un enjeu majeur de la politique municipale : *« ça ne va pas se faire du jour au lendemain en claquant des doigts parce que ça nécessite de créer du lien entre différents acteurs, ce que j'ai commencé à faire. »* Ce rôle de la municipalité est également reconnu par les acteurs associatifs, à l'image d'une intervenante lors des tables rondes du 11 novembre 2017 qui affirmait que le rôle minimal des collectivités territoriales était de mettre les acteurs locaux en contact pour rendre possible la création d'un écosystème d'acteurs de la transition.

²³ FREYERMUTH Audrey, « L'offre municipale de sécurité : un effet émergent des luttes électorales. Une comparaison des configurations lyonnaise, niçoise, rennaise et strasbourgeoise (1983-2001) », *Revue internationale de politique comparée*, janvier 2013, p.89-116

²⁴ BOUTAUD Aurélien, « Agenda 21 local : Bilan et perspectives en Europe et en France », *Millénaire*, décembre 2009, URL : <www.millenaire3.com/ressources/agenda-21-local-bilan-et-perspectives-en-europe-et-en-france>, p.15-16.

D'autre part, le recours aux associations par la municipalité peut également avoir pour objectif de combler un manque d'expertise dans le domaine de spécialité de l'association. En effet, si les collectivités disposent de ressources expertes dans des domaines tels que l'urbanisme, elle manque d'expertise dans le domaine de l'agriculture urbaine, de l'écologie ou de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi la municipalité fait appel à des associations spécialisées dans ces domaines afin de mettre en œuvre ses politiques locales. Par exemple, dans le cadre de sa démarche « zéro déchet », la ville de Roubaix cherche à fournir des vers de compost aux habitants participants qui souhaitent composter eux-mêmes leurs déchets. Aussi, la mairie a sollicité l'association des paysans urbains du Trichon dont l'un des membres élève des vers. Cette situation permet donc à la municipalité de développer sa politique de compostage des déchets et crée une opportunité pour l'association de se diversifier et mettre en place une activité rémunératrice.

En outre, les acteurs municipaux et associatifs coopérant sur le projet de ferme urbaine sont contraints par une rationalité limitée qui se traduit par l'absence de projet clairement défini pour la friche du Trichon. Le concept de rationalité limitée a été développé par l'économiste Herbert Simon pour expliquer les choix des individus vus comme des acteurs rationnels mais étant obligés de prendre des décisions en fonction des informations incomplètes dont ils disposent sur une situation. Ce concept peut être utilisé dans l'analyse des politiques publiques, afin d'étudier le comportement des décideurs publiques qui construisent leurs politiques avec les moyens limités qu'ils ont à disposition et les incertitudes qui persistent sur la situation ainsi que les effets que produira l'action publique. Comme le reconnaît l'adjoint au maire en charge du développement durable, l'avenir de la friche du Trichon reste incertain et le projet à y mener demeure encore flou : *« On n'a pas du tout de vision d'ensemble de là où on va, d'ailleurs on ne sait toujours pas où on va exactement. Ce qu'on voit, c'est qu'il y a des porteurs de projets, des intérêts, on va essayer de les mettre dans la mesure du possible dans cet endroit-là pour commencer à construire un écosystème. »* Pour cet élu, l'incertitude autour du projet à réaliser rend d'autant plus importante la coopération avec les acteurs associatifs, ces « porteurs de projet » qui veulent développer une activité sur la friche et que la mairie accompagne dans cette démarche.

Cependant, comme pour le droit environnemental international, les politiques locales en matière d'environnement mises en place par la municipalité sont caractérisées par une

« double mollesse » pour reprendre les termes de Sandrine Maljean-Dubois²⁵. Cette expression désigne à la fois la mollesse des contenants, des chartes ou des déclarations, et celle des contenus, des articles souvent flous et peu engageants. Dans le cas de la ville de Roubaix, on retrouve ces caractéristiques. En effet, la ville assure les associations porteuses de projets écologiques de son soutien mais n'accorde que peu de subventions, préférant prêter un terrain inoccupé ou proposer le concours des fonctionnaires du service urbanisme. De même, comme l'a indiqué Pierre W., les objectifs du projet de ferme urbaine sont consignés dans une charte, un document proposé par la mairie qui n'a pas de force contraignante : *« L'adjoint au maire a dit, ça serait intéressant si on avait de quoi incarner, avoir un cadre pour raconter ce qui se passe ici et donc on a trouvé l'idée de faire une charte de co-construction. Je l'ai écrite, ça a fait un aller-retour avec l'élu, le DGS, le dir cab et maintenant on va faire une première rencontre avec tous les acteurs concernés pour l'adopter ensemble. »* L'exemple de cette charte illustre bien le type de politiques menées par la municipalité dans le domaine du développement durable, des actions de coordination des initiatives, de sensibilisation des citoyens mais accompagnées de peu de moyens financiers.

B/ Soutenir les associations, un enjeu financier

Si la ville de Roubaix intègre certaines associations dans ses politiques afin de gagner en légitimité et bénéficier de leur expertise, elle y trouve également un moyen de déléguer certaines de ses missions à moindre coût. En effet, le soutien accordé par la ville aux associations se traduit rarement par l'octroi de subventions mais plutôt par des aides sous d'autres formes. Lors des tables rondes du 11 novembre 2017, Alexandre Garcin revendiquait ce choix de la municipalité : *« Je pense que le square restera dans cette dimension de jardin partagé mais avec aussi des modèles économiques pérennes, sans subvention. Parce que finalement, les subventions, ce n'est pas désirable parce que ça ne permet pas la durabilité des projets. C'est bien pour lancer au départ mais ça doit s'arrêter là. »* Ce discours pour légitimer l'absence de subvention s'appuie sur l'idée que des aides financières empêcheraient, ou n'inciteraient pas, les associations impliquées dans

²⁵ MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Environnement, développement durable et droit international. De Rio à Johannesburg : et au-delà ? », *Annuaire français de droit international*, volume 48, 2002, p. 599-602.

le projet à trouver un modèle économique viable. Comme on l'a vu précédemment, l'association ne partage pas ce point de vue et considère au contraire que l'investissement public est présent partout, qu'il est nécessaire dans des projets comme la ferme urbaine. Lors des tables rondes, un participant a exprimé cette opinion et faisant remarquer que le système agricole actuel fonctionne sur des subventions, accordées par l'Union Européenne et l'Etat. Dès lors, il paraît légitime, du point de vue de l'association, de réclamer ces mêmes subventions pour développer un modèle agricole plus social et plus respectueux de l'environnement.

Cependant, la ville de Roubaix soutient l'association par d'autres moyens. Ainsi, la mairie et la SEM permettent à l'association des paysans urbains d'occuper la friche et accompagnent le collectif dans son projet. Par exemple, la SEM a clôturé l'ensemble de la friche afin de sécuriser le terrain et de mettre fin au dépôt sauvage de déchets, permettant ainsi à l'association de lancer ses activités agricoles. De son côté, la mairie de Roubaix suit le projet et met à disposition du personnel du service urbanisme afin de soutenir l'association, comme l'affirme Alexandre Garcin : *« Il y a un accompagnement effectivement technique, on est en train de faire des mesures de pollution des sols, mais aussi un accompagnement de moyens humains et matériels. »* Cependant, la nature de cet accompagnement reste imprécise et la municipalité se montre réticente à financer les aménagements du terrain nécessaires tels que la dépollution des sols si l'étude en cours montrait que cela est nécessaire. *« On ne va pas financer une dépollution extrêmement coûteuse pour derrière faire de l'agriculture. Si c'est un peu pollué, il y aura des arbitrages à faire en disant soit c'est compatible avec une activité agricole moyennant peut-être quelques contraintes. »*

D'autre part, la municipalité voit également les projets associatifs qu'elle soutient comme un moyen de redynamiser à moindre coût la ville en relançant l'économie locale. En effet, l'objectif revendiqué de la politique « zéro déchet » de la ville est de créer une économie circulaire, fonctionnant localement et s'appuyant sur un réseau associatif et citoyen : *« on a plein de ressources qu'avant on mettait à la poubelle, envoyait à l'incinérateur et qui sont des vraies ressources. A l'échelle de la ville, elles peuvent générer une activité économique », « Et puis ça répond aussi à un enjeu d'emploi, on va créer de l'emploi local. »* C'est donc la dimension économique de ces projets et de ces politiques locales qui semblent être l'objectif prioritaire de la municipalité. Cette volonté de relancer l'économie locale reflète aussi l'ambition de la ville d'attirer des entreprises et

de travailler à améliorer l'attractivité territoriale de Roubaix. Ainsi, Alexandre Garcin évoque le cas d'entreprises venues s'installer à Roubaix grâce aux politiques lancées par la municipalité : *« il y a des entreprises qui sont venues nous voir en disant ‘on veut faire partie de l'histoire, on a un projet d'économie circulaire, on veut le faire avec vous à Roubaix’ »*. On peut donc émettre l'hypothèse que ces politiques visant à faire de Roubaix une « ville verte », pionnière dans la transition écologique, relèvent en partie d'une stratégie de marketing territorial visant à revaloriser l'image d'un territoire souvent assimilé à la pauvreté et à la crise industrielle.

Cette vision économique des politiques de développement durable se retrouve dans le projet de ferme urbaine qui a, selon Alexandre Garcin, l'obligation de trouver un modèle économique viable : *« à un moment donné la ferme urbaine doit avoir un modèle économique, même s'il est fragile, on regardera mais il doit y avoir une vocation économique. »* De la même manière, le prêt de la friche par la ville n'est que temporaire et l'association devra, à terme, louer le terrain : *« C'est une dimension qui n'est pas forcément facile à entendre pour les associations mais l'objectif, c'est que l'association génère une activité à terme qui puisse trouver un modèle économique qui génère un loyer et c'est cette activité-là qu'on va pérenniser. La partie association, elle pourra rester de façon partielle mais l'ensemble du terrain n'a pas vocation à être géré par l'association. »* Cette vision de la ferme urbaine n'est effectivement pas facile à entendre pour les associations qui verraient la réalisation d'un tel projet comme un échec car cela signifierait la disparition de la dimension sociale du projet, comme l'explique Vincent : *« Il faut repenser des formes d'échange qui ne se limitent pas à des prestations de service et des clients qui vont acheter les produits. On peut avoir un scénario économie solidaire, quelques créations d'emploi, avec des produits qui sont vendus à des gens qui ont du pouvoir d'achat, qui ne sont pas à Roubaix et des services, une gentrification du quartier et voilà. Pour moi, on serait passé à côté de ce qu'on veut faire. Ce qu'on veut faire, c'est associer aussi les gens qui n'ont pas de pouvoir d'achat. »*

Enfin, il existe un enjeu sécuritaire dans l'agriculture urbaine qui n'est jamais soulevé par les membres de l'association mais demeure un point crucial pour la municipalité. En effet, pour la mairie, les lieux laissés à l'abandon, très nombreux à Roubaix, deviennent des espaces non contrôlés, des squats, des décharges sauvages ou des lieux de délinquance et de trafic. Aussi, les élus considèrent favorablement l'arrivée d'associations désireuses de réinvestir des lieux inoccupés et de les revaloriser. Pour l'adjoint au maire interrogé, *« Il y*

a des enjeux de sécurisation, c'est-à-dire qu'une friche qui est occupée ne serait-ce que temporairement, elle vit mieux qu'une friche abandonnée. Donc il y a un intérêt fort de la collectivité de mettre à disposition des terrains pour des occupations précaires. » La municipalité trouve donc un intérêt à prêter ces friches à des associations. En effet, même si ces terrains ont une valeur foncière, ils n'intéressent pas tous les promoteurs immobiliers du fait du grand nombre de friches industrielles dans l'agglomération et il est difficile de surveiller et de sécuriser tous ces terrains. Aussi, les associations auxquelles ces terrains sont confiés jouent un rôle de gardiennage bénévole qui sert les intérêts de la ville. De la même manière, la ville compte développer les jardins familiaux dans le quartier du Fresnois, situé au nord-ouest de la ville, afin d'inciter les habitants à se réapproprier ces lieux et lutter contre les trafics : *« Là il y a plein d'espaces verts autour des tours et qui sont plutôt sources de trafic qu'autre chose. Donc là, on va créer des petites parcelles de potager pour les habitants. Il y a 23 parcelles qui sont créées, vraiment des toutes petites parcelles qui permettent de remettre les habitants au pied de l'immeuble et donc d'empêcher les trafics. Ça c'est quelque chose qui a marché à Grande Synthe et qu'on va expérimenter à notre tour. »* Cette action publique locale, basée sur le modèle d'une politique menée par une autre ville, peut s'expliquer par le manque de ressources de la part des élus qui décident donc de copier une politique qui a réussi ailleurs, comme l'a montré Audrey Freyermuth²⁶ dans son étude des politiques municipales de sécurité. Cette standardisation des politiques locales est une tendance générale qui s'observe dans les collectivités soumises à une injonction à agir. En mettant en place ces solutions prêtes à l'emploi, les élus protègent ainsi leur image et leur légitimité. Ici, la politique a un double intérêt puisqu'elle permet de lutter contre la délinquance sans augmenter les dépenses et de fournir aux habitants qui en font la demande, un jardin à cultiver.

C/ Des enjeux de pouvoir

Lorsqu'on observe les relations entre l'association des paysans urbains du Trichon et la ville de Roubaix, on remarque que la municipalité dispose de nombreux moyens afin d'influencer les orientations de l'association. En effet, le projet de ferme urbaine est dirigé par un comité de pilotage qui regroupe les acteurs associatifs impliqués dans le projet ainsi

²⁶ FREYERMUTH Audrey, *Op cit.*

que des élus et des fonctionnaires représentant les intérêts de la ville. Comme l'explique Alexandre Garcin, les décisions sont prises collectivement : « *On a créé un conseil de la friche qui réunit l'ensemble des acteurs et qui permet aussi de valider de façon concertée les orientations. Et donc la ville est partie prenante aux côtés de l'association, dans ces organes de direction.* » Cependant, la ville reste souvent décisionnaire car c'est elle qui octroie les aides financières nécessaires au projet et met à disposition la friche. On peut donc se demander dans quelle mesure la mairie influence l'association, puisque cette dernière se retrouve dans une situation de dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics locaux.

De plus, la mairie a intérêt à s'associer au collectif des paysans urbains afin de prévenir l'émergence de contestations. En effet, comme on l'a vu précédemment, le collectif est notamment composé de membres de l'UPC, une association opposée politiquement à la municipalité. L'association a également pour but de faire, selon Pierre W. de « faire société », « *Il y a l'idée de partager des savoirs. Qu'on ne fasse pas un petit îlot sympa pour nous ici mais qu'il y ait aussi, que la table s'ouvre, qu'on fasse quelque chose qui organise une nouvelle façon de vivre et qu'on fasse société autour de ces projets-là.* » Si cette idée de « faire société » peut simplement se rapporter à la volonté de tisser du lien social, on peut également y voir l'ambition de proposer un modèle alternatif de société qui pourrait devenir le foyer d'une contestation du pouvoir local. Comme l'explique Manon Boulianne²⁷ dans sa recherche sur des lieux d'agriculture urbaine au Québec au Mexique, ces collectifs de paysans urbains permettent une émergence de la conscience civique des membres, ce qu'elle appelle la « citoyenneté socio-politique », qui peut les mener à s'organiser pour agir au niveau politique local. Aussi, il peut paraître compréhensible que les pouvoirs publics locaux veuillent s'associer au projet de ferme urbaine, d'autant plus que les interactions fréquentes entre pouvoirs publics et associations peuvent mener à des relations pacifiées entre ces acteurs. Ainsi, Jacques de Maillard²⁸ montre que le recours aux logiques de partenariat et de projet par la municipalité va inciter les associations à faire preuve de « pragmatisme gestionnaire » et à préférer négocier plutôt que contester. Or, durant mon entretien avec Alexandre Garcin, celui-ci a insisté plusieurs fois sur la dimension partenariale de tous ces projets en lien avec des associations et des

²⁷ BOULIANNE Manon, « Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique », *Cahiers du CRISES*, no ES-9917, coll. « Études de cas d'entreprises d'économie sociale », décembre 1999, p.7 et p. 65-68.

²⁸ DE MAILLARD Jacques, « Les nouvelles politiques socio-urbaines contractuelles entre conflits et apprentissages », *Politix*, vol.15, n°60, 2002, p. 186-189.

citoyens : « *Finally, c'est un projet partenarial dans toutes ses dimensions* », « *on a listé une trentaine de projet qui n'existent pas encore et qui pourraient s'inscrire dans cette économie circulaire. Donc on cherche des porteurs de projets pour ça. Et là, il commence à y avoir des anciennes familles zéro déchet. En général, les femmes qui s'investissent et qui prennent en main des projets d'économie circulaire sur la ville.* » Ce discours de l'action par projet se retrouve également chez des membres de l'association tels que Pierre W. : « *moi je suis plutôt le lien avec les institutions autour de « parlons projet* ». *Ne parlons pas fantasmes de ce qu'est l'autre et de ce qu'il veut, parlons projet, parlons coopération et comment on l'organise.* » On peut émettre l'hypothèse, en suivant la thèse de Jacques de Maillard²⁹, que ces acteurs associatifs ont pu réaliser un apprentissage instrumental ou cognitif, les conduisant à intérioriser les normes et les pratiques de l'administration afin de pouvoir réaliser ensemble les projets qu'ils défendent.

En outre, une coopération poussée permet aux acteurs associatifs comme à la municipalité de gagner en légitimité par une reconnaissance mutuelle des mérites de l'interlocuteur. Il s'agit pour Jacques de Maillard d'un processus de « reconnaissance croisée »³⁰ bénéficiant aux deux parties. On l'a vu précédemment, ces deux acteurs sont en recherche constante de légitimité. Cependant, les résultats de cette coopération peuvent aussi mener à un gain de légitimité à l'échelle régionale ou nationale. Ainsi, durant l'entretien, Alexandre Garcin évoquait le trophée Eco Action reçu à l'Assemblée Nationale par la ville de Roubaix, des représentants des habitants participants et des associations pour sa politique « zéro déchet ». Ce genre de distinction, recherché par les villes, illustre bien l'idée de « gouvernement par les honneurs » d'Olivier Ihl et c'est grâce à la mobilisation d'associations et de citoyens que la ville de Roubaix a pu se distinguer par ses succès. De plus, le projet de ferme urbaine est présenté par ses promoteurs comme un totem, un projet emblématique pouvant servir d'exemple à de futures initiatives dans d'autres villes. Cette idée n'est pas rejetée par la municipalité qui pourrait en faire un élément de marketing territorial dans un contexte de concurrence entre collectivités pour attirer investisseurs et habitants.

²⁹ DE MAILLARD Jacques, *Ibid.*, p. 189.

³⁰ DE MAILLARD Jacques, *Ibid.*, p. 188.

Conclusion

Finalement, la coopération entre les associations et les pouvoirs publics locaux leur permet-elle réellement de défendre leurs intérêts ? Ce partenariat entraîne-t-il une évolution des pratiques des acteurs ? Force est de constater que seule une réponse nuancée peut être apportée à ces interrogations.

Tout d'abord, contrairement aux discours publics des différentes parties prenantes du projet de ferme urbaine, qui m'avaient initialement fait penser que la coopération était pacifiée et développée, j'ai pu constater l'existence de nombreux désaccords et de tensions. En effet, si les acteurs affirment s'entendre pour construire une ferme urbaine exemplaire, plusieurs conceptions du projet s'opposent. Ainsi, la municipalité voit cette initiative d'agriculture urbaine dans une perspective économique, intégrée dans sa politique de rénovation urbaine et de redynamisation du territoire. A l'inverse, les associations cherchent à construire un jardin collectif solidaire et écologique, mettant la dimension économique au second plan. Ces visions divergentes s'accompagnent d'une déconsidération des associations par la municipalité qui s'impose comme l'acteur dominant du territoire. Tout cela est à l'origine de tensions entre associations et pouvoirs publics, et génère un sentiment de découragement de certains acteurs associatifs qui se sentent impuissants.

Pourtant, la coopération reste nécessaire et souhaitée pour les différents acteurs qui en retirent de nombreux bénéfices. Ainsi, l'association des paysans urbains du Trichon dispose d'un terrain pour mener ses activités et d'aides matérielles et symboliques, même si elles sont parcimonieusement distribuées. Tandis que les élus locaux trouvent dans ce partenariat une nouvelle source de légitimité et un moyen de mener leurs politiques et de développer l'attractivité du territoire.

Pour conclure, l'agriculture urbaine apparaît comme un nouvel outil à la disposition des villes et des autres acteurs publics pour mener à bien leurs politiques de rénovation urbaine. En effet, cet outil multifonctionnel permet à la fois de répondre aux crises urbaines dans un grand nombre de leurs dimensions et à la crise écologique qui s'impose progressivement des les agendas publics comme un enjeu incontournable.

Il est regrettable que cette ferme urbaine soit encore à l'état de projet, même si de nombreuses réalisations peuvent déjà être observées. Il s'agit ici d'une limite de ce mémoire et il pourrait être intéressant de revenir étudier ce terrain une fois le projet mené à bien afin d'en tirer de nouvelles conclusions sur cette coopération et d'en mesurer les effets sur le territoire. Enfin, cette étude se limite au seul cas de ce projet de ferme urbaine. Aussi, de tels projets se construisent-ils dans les mêmes conditions dans d'autres villes ? Quels critères vont déterminer la nature des rapports entre les associations et les pouvoirs publics locaux ?

Bibliographie

Définition et rôle de l'agriculture urbaine

DUCHEMIN Eric, « Agriculture urbaine : quelle définition ? Une actualisation nécessaire? », *AgriUrbain*, décembre 2012, <<https://agriurbain.hypotheses.org/2705>>

NAHMIAS Paula et LE CARO Yvon, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain / Urban Environment*, Volume 6, 2012, p. 1-16.

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

BA Awa et AUBRY Christine, « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? », *Norois*, n°221, avril 2011, p. 11-24.

BOULIANNE Manon, « Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique », *Cahiers du CRISES*, décembre 1999, 87 pages.

DACLON BOUVIER, N., et G. SENEAL, «Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu». *Loisir et Société*, vol. 24, no 2, 2001, p.507-531.

DUCHEMIN Eric, WEGMULLER Fabien and LEGAULT Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. », *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 n°2, septembre 2010.

POLITIQUES PUBLIQUES

Les outils des politiques environnementales

ANGOT Sylvère, « Plans climat-énergie territoriaux et Agendas 21. Des outils institutionnels au service de la transition ? », *Mouvements*, vol. 75, no. 3, 2013, pp. 125-134.

BOUTAUD Aurélien, « Agenda 21 local : Bilan et perspectives en Europe et en France », *Millénaire*, décembre 2009, URL : <www.millenaire3.com/ressources/agenda-21-local-bilan-et-perspectives-en-europe-et-en-france>, p.1-56

MALJEAN-DUBOIS Sandrine, « Environnement, développement durable et droit international. De Rio à Johannesburg : et au-delà ? », *Annuaire français de droit international*, volume 48, 2002, p. 599-602.

Stratégies de l'action publique

DE MAILLARD Jacques, « Les nouvelles politiques socio-urbaines contractuelles entre conflits et apprentissages », *Politix*, vol.15, n°60, 2002, pp. 169-191.

FREYERMUTH Audrey, « L'offre municipale de sécurité : un effet émergent des luttes électorales. Une comparaison des configurations lyonnaise, niçoise, rennaise et strasbourgeoise (1983-2001) », *Revue internationale de politique comparée*, janvier 2013, p.89-116.

TALPIN Julien, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 22 février 2016, URL : <www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>.

Associations et cohésion sociale

PUTNAM, R. D., *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon and Schuster, 2001, 541 pages.

Sites Internet

Site de la Food and Agriculture Organization, <www.fao.org/urban-agriculture/fr/>

Site de L'Atelier Parisien d'Urbanisme, <www.apur.org>

Site de la ville de Roubaix, <www.roubaixzerodechet.fr>

Site de l'agriculture urbaine en Ile-de-France, <www.agricultureurbaine-idf.fr/>

Site ministériel sur les associations, <www.associations.gouv.fr>

Site de l'association Terres en villes, <<http://terresenvilles.org/>>

Sources médiatiques

« Les chiffres clés de l'agriculture urbaine », *La Croix*, 24/02/2018, <www.la-croix.com>

RENOUL Bruno, « Perte de subvention : l'Université populaire et citoyenne dénonce une tentative de mise à mort », *La Voix du Nord*, 22/12/2017, URL : <www.lavoixdunord.fr>

Emission « L'esprit sorcier », « Agriculture urbaine : fruits et légumes à tous les étages ! », 23/06/2017, URL : <www.youtube.com/watch?v=GM2AXMxhsHs>

Annexes

Schéma du concept de multifonctionnalité de l'agriculture urbaine.....	46
Dessin du projet de ferme urbaine circulaire du Trichon.....	47
Grille d'entretien avec les membres de l'association.....	48
Grille d'entretien avec Stéphane Garcin.....	49
Re transcription des entretiens.....	50

Schéma du concept de multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

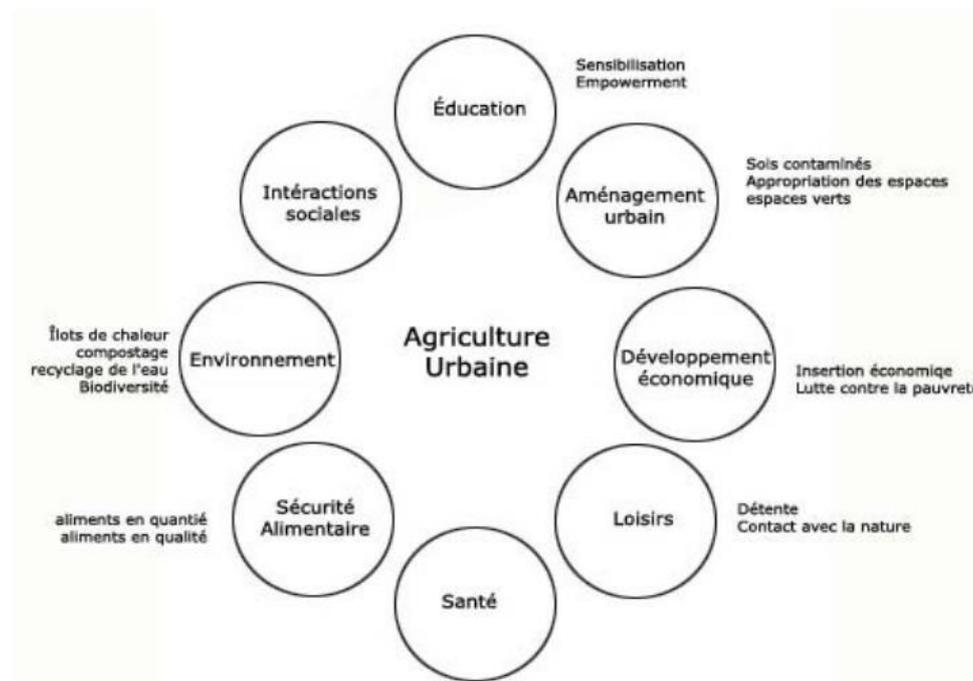


Figure 1. Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'AU en terme de développement économique, social et environnemental.

Source : DUCHEMIN Eric, WEGMULLER Fabien and LEGAULT Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. », *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 n°2, septembre 2010, p.3.

Grille d'entretien avec les membres de l'association

Quel est votre rôle dans l'association de la Ferme du Trichon ?

Quand l'association a-t-elle été créée ? Quelle est sa place par rapport à la coopérative Baraka et aux autres initiatives liées ?

Combien d'adhérents comptez-vous ?

Comment fonctionne l'association ? (structure hiérarchique, choix des responsables...)

Quel est le but de l'association ? Quel sens donnez-vous à vos actions (motivation écologique, sociale, ...) ?

Quelles relations entretenez-vous avec des organisations publiques telles que la mairie de Roubaix ou l'ADEME ? Depuis quand ?

Comment la mairie vous soutient-elle ? (prêt de terrain, subventions, aide symbolique...)

Quels sont vos rapports avec les autres associations de la ville/ ayant la même vocation ?

Comment portez-vous vos projets ? (type d'actions) Comment sont-ils décidés ?

Comment communiquez-vous sur vos actions ? (presse, internet, portes ouvertes)

Cherchez-vous à recruter de nouveaux membres ? Si oui, comment ?

Quand avez-vous rejoint l'association ? Quelles sont vos motivations ?

Quel métier exercez-vous ?

Habitez-vous le quartier ?

Grille d'entretien avec Stéphane Garcin

Quels types de politiques la ville mène-t-elle en matière de développement durable ? Quelle est la place de l'agriculture urbaine dans ces politiques

Quels moyens sont attribués à ces politiques ?

Comment avez-vous décidé de confier la friche à l'association des paysans urbains du Trichon ?

Quels types d'actions menez-vous avec cette association en particulier ?

Qu'attendez-vous de ce partenariat ?

Comment soutenez-vous les associations d'agriculture urbaine ?

Comment échangez-vous avec ces associations ? (cadre de la négociation)

Quel est le rôle de la MEL dans ce partenariat ? Et celui de la ville ?

Comment ce partenariat s'inscrit-il dans la politique municipale de rénovation urbaine ?

Retranscription des entretiens

Entretien avec Pierre W. (réalisé sur la friche)

Pourriez-vous me parler de l'association ? Quand a-t-elle été créée ?

Tu peux me dire « tu ». L'asso « les paysans urbains », je ne suis pas le meilleur pour faire ça parce que je suis juste membre. Elle est née en juin/juillet 2017 après avoir changé de nom (après projet de l'Union) => échec car les institutions nous prenaient pour des rigolos et qu'on était moyens diplomates et moyens tacticiens. En tous cas les institutions n'ont pas compris l'intérêt.

[...]

L'asso est intégrée dans un collectif d'associations ?

Non, Baraka est une entreprise, ça c'est une asso, l'UPC c'est une asso. Disons que c'est des gens qui partagent des préoccupations communes quand à l'éducation populaire, la transition et la politique au sens noble. Il y a une espèce de continuum de valeurs partagées et mises en œuvre de différentes façons. Il y a des gens à l'UPC qui pensent que Baraka c'est trop le business, c'est une entreprise, c'est pas bien mais au fond le statut de Baraka, c'est fabriquer des communs.

Du coup, quel est le but des paysans urbains ? ce n'est pas seulement l'agriculture ?

Si, pour les paysans c'est l'éducation populaire autour de l'agriculture et de la transition.

Mais vous parliez aussi d'intégrer une dimension sociale...

Oui, ça c'est faire avec les gens, c'est aussi quand je parle d'éducation populaire, c'est faire avec les gens qui sont là, ceux qui ont du fric, ceux qui en ont pas. Il y a l'idée de partager des savoirs. Qu'on ne fasse pas un petit ilot sympa pour nous ici mais qu'il y ait aussi, que la table s'ouvre, qu'on fasse quelque chose qui organise une nouvelle façon de vivre et qu'on fasse société autour de ces projets-là. Faire société, c'est compliqué, mais on fabrique un lien à convivialité, à codécision, à gouvernance qui se fait autour d'un objet qui est l'AU.

Quel type d'actions vous menez pour vous faire connaître ?

Dans l'asso ? Ben ... Stricto sensu pour l'asso je veux bien t'en parler mais ... L'UPC avec une autre asso qui s'appelle les Anges Gardins qui est dans le PDC, on porte un fidess, c'est une étude action financée sur fonds publics et avec en partie une entreprise privée qui a mis de l'argent parce qu'il faut un cofinancement, pour étudier les conditions de faisabilité d'une ferme urbaine ici. La question c'est : on voit que ce jardin partagé fonctionne, voilà il y a des gens qui rentrent, il y des gens qui sont investis, ça attire du monde. Comment on fait sur cette friche là, sur ce bâtiment abandonné aussi pour rentrer dans une logique qui va au-dessus et concevoir à 5 ans une ferme urbaine ici. C'est quoi, ça produit quoi, c'est quel modèle économique, quel deal avec les institutions et c'est ça qui...

Cette étude-là, c'est moi qui la mène, elle a été cofinancée dans les conditions que j'ai expliquées. C'est pas tant se faire connaître, c'est construire les conditions de la pérennisation et de monter au-dessus du projet.

J'ai entendu qu'il y avait certaine difficultés avec les pouvoirs publics (référence à un conversation informelle antérieure)

Oui mais ça c'est un personne isolée (de la SEM)

Donc vous n'avez pas de problème pour collaborer avec les pouvoirs publics ?

Alors moi dans la situation où je suis oui. Avec la mairie, on vient ... Dans cette étude de faisabilité dont je te parle, il y a un comité de pilotage et plein de gens très bien : le CREN, l'ADEME, des entrepreneurs sociaux et la mairie. Et dans le cadre de ce comité de pilotage, comme j'expliquais les choses, l'adjoint au maire, il y a aussi une chargée de mission fonctionnaire. L'adjoint au maire a dit, ça serait intéressant si on avait de quoi incarner, avoir un cadre pour raconter ce qui se passe ici et donc on a trouvé l'idée de faire une charte de co-construction. Je l'ai écrite, ça a fait un aller-retour avec l'élu, le DGS, le dir cab et maintenant on va faire une première rencontre avec tous les acteurs concernés pour l'adopter ensemble. Et cette charte institue qu'il y a un conseil de la friche dirigé, enfin présidé par la mairie et une mission pour faire vivre les projets autour. Et le conseil de la friche est le lieu de partage de l'info. Il n'y a pas à être dans les petits papiers d'untel, c'est le lieu où on institue le dialogue entre les acteurs qui sont là et l'institution.

Il y a une structure dans l'association ?

Oui, oui bien sûr, ils sont vraiment constitués en asso. Le président c'est Pierre de Sariac, Stéphanie ...

Donc ce terrain appartient à la mairie ?

Oui et il y a une convention d'occupation transitoire signée avec Baraka qui installe sa terrasse et paye sur le bout qu'elle occupe. Et puis pour le reste, c'est mis à disposition pour développer des projets comme ce que tu vois là.

Et toi, tu t'es engagé pour quelles raisons ? Des motivations écologiques ?

Oui. Avant j'étais journaliste à Radio France, France TV... Et j'ai quitté ma condition de salarié à un moment, j'ai fondé ma boîte de consultant. Il y a un côté que j'avais en moi et que quand tu es salarié tu peux difficilement réaliser c'est d'entreprendre ? Je crois que c'est entreprendre au service d'idées, d'idéaux et ce qui m'excite c'est comment on fait pour fabriquer de la richesse sans détruire autant de l'autre côté. Comment on fait des unités économiques qui se donnent pour objet de fabriquer des externalités positives, ce que fait Baraka. Comment on tient là-dessus avec un modèle économique marchand, même si c'est très compliqué dans une ville comme Roubaix qui est très pauvre.

Donc un c'est entreprendre, deux au service d'idéaux, voilà quand tu regardes l'état de la planète, il s'agit de notre survie et d'une survie dans de bonnes conditions. Puis de faire avec les gens qui sont là parce que c'est agir avec les autres, ça crée du collectif, ça donne du sens à la vie.

(Interruption par X, étudiant en agronomie ou urbanisme)

Donc, les membres viennent du quartier ?

Les membres, ouais globalement. Il y a des gens de Croix, Pierre il est de Hem. Moi j'habite vraiment à 30 mètres, il y a des gens qui viennent de plus loin mais globalement, ça fonctionne avec une logique de gens pas loin, 300-400 mètres à vol d'oiseaux autour.

Et vous arrivez à impliquer les habitants autour ? Je sais notamment que le poulailler est géré par des voisins.

Ben oui, tu vois le père Damien (nom anonymisé), il est venu, il fait sa place. Il n'est pas facile à... (vivre). Mais on n'a pas mené... Enfin si au début on s'est qui comment on fait avec les gens autour ? Il faut des gens qui ont l'idée, qui entreprennent, qui boostent. La façon dont on rentre en contact, c'est que c'est régulièrement ouvert, on fait régulièrement des fêtes avec des trucs pas chers comme des piscines de paille. Le 17 juin (un évènement prévu), c'est la transition, l'urgence écologique bon, on fait aussi que des fêtes avec de bons moments. Et puis après on c'est compliqué parce que les forces sont limitées. Pour les fêtes, en général, on tracte autour, on va dans les boîtes au lettres, on parle aux gens et il y a plusieurs fêtes où sur la journée, il y a 300 à 400 personnes qui passent. Après, au quotidien, c'est un travail de fournis. Par exemple, sur associer des gens, le projet c'est réfléchir au modèle économique, comment on produit ici de la nourriture. Il y a un exemple à Bruxelles qui s'appelle la ferme du champ des cailles, c'est des maraîchers qui cultivent et des gens autour qui sont abonnés et qui viennent en auto-récolte. Quand les légumes sont prêts, les maraîchers disent c'est le moment de ramasser les tomates, les courgettes... et les gens viennent cueillir en ultra-frais.

Oui, quelqu'un en avait parlé lors des tables-rondes du 11 novembre

Oui, du coup on s'est vachement intéressés à ça, l'idée c'est que ceux qui sont à tel quotient familial ou tel revenu ont un abonnement à tel prix, ceux qui sont moins... Alors à Roubaix, ce qui va être compliqué c'est d'équilibrer. En même temps, il y a peut-être aussi des gens qui ont du temps et qui pourront venir sous la coordination du maraîcher salarié ou de la maraîchère salariée, bosser gratos.

Il faut d'abord passer par une phase, reconstituer les sols, trouver le modèle économique, tout ça mais c'est quand même bien sur les rails. Ce truc-là c'est à 3-4 ans, en attendant on fait ce qu'on fait là.

Tu es aussi membre de l'UPC ?

Oui, je n'ai pas le même positionnement, moi j'ai plus une fonction... J'aime bien l'UPC parce que c'est un lieu où j'ai appris des choses, c'est un lieu de culture populaire. En même

temps, il y a un petit côté on aime bien avoir raison contre tous qui est un peu chiant-chiant mais au final je trouve que c'est ... Non mais c'est un peu inhérent au positionnement de l'UPC [opposé politiquement au maire de Roubaix]. Moi j'ai un profil plus entrepreneur, ce qui n'est pas le cas de tout le monde à l'UPC. Je suis comme adhérent à cette asso, elle a son sens, elle a sa valeur. Enfin je te dis ça par rapport au contexte roubaisien, moi je suis plutôt le lien avec les institutions autour de « parlons projet ». Ne parlons pas fantasmes de ce qu'est l'autre et de ce qu'il veut, parlons projet, parlons coopération et comment on l'organise.

Avez-vous des éléments en plus sur l'association, sur ses projets ?

Le projet global, c'est de faire un lieu d'économie plurielle, un lieu où il y a des entrepreneurs qui font des micro-pousses, des insectes, de la bière, je ne sais quoi et dont l'objectif est d'être dans un modèle marchand. Puis des gens qui sont dans un modèle où on veut d'abord produire pour manger et en auto-récolte, donc on s'arrange pour payer quelqu'un mais le but n'est pas de dégager des profits. Il y a une espèce de truc minimum qu'il faut imaginer sur le projet à l'arrivée, c'est l'idée de coopération. On est comme dans un écosystème, il faut que les déchets des uns soient la ressource des autres, qu'il y ait des liens, qu'on réfléchisse à comment optimiser nos échanges, nos façons de fonctionner autour d'une idée liée à la transition. Mais après, ce qui est intéressant, c'est d'être avec des gens qu'on n'attend pas, ce qui est intéressant, c'est effectivement... Par exemple A-S a été longtemps cogérante de Baraka avec moi, elle habite Mouvaux et vit une réalité sociologique très différente de moi ici à Roubaix. C'est ça qui est intéressant, c'est ce genre de croisement d'expériences, des croiser des gens qui entreprennent sans qu'on ait besoin d'être d'accord sur tout.

Entretien avec Alexandre Garcin

Alexandre Garcin est adjoint au maire de la ville de Roubaix en charge du développement durable et de la transition. L'entretien a été réalisé dans son bureau à l'hôtel de ville.

Quels types de politiques la ville mène-t-elle en matière de développement durable et quelle est la place de l'agriculture urbaine dans ces politiques ?

En fait, comment on est arrivé à l'AU... ça commence par le zéro déchet. C'est-à-dire que dans le projet 2014, le projet municipal, on a inscrit l'ambition d'être inscrit dans une politique zéro déchet qui vise à réduire drastiquement, enfin on parle plus d'une réduction mais d'un changement de paradigme sur le déchet pour que la production de déchets ménagers soit divisée par 4 ou 5. Ce n'est pas quelque chose qui se fait du jour au lendemain, c'est quelque chose qui se construit dans la durée, mais qui change un petit peu des us et coutumes. Jusqu'à présents, les collectivités parlent des objectifs européens, c'est moins 7% d'ici 2020. Bon, on travaille à la marge au lieu de travailler sur le fond du problème.

Pour arriver dans cette dimension de réduction massive des déchets, on s'est appuyé sur l'ensemble de la ville, des citoyens, des pouvoirs publics, de l'administration, les écoles, les établissements scolaires, les associations, les acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire), les commerces, les entreprises. Pour commencer à travailler sur ces démarches-là, on a lancé le défi des familles zéro déchet en 2015. Cent familles qui s'engagent à réduire de 50% leurs déchets en un an, leurs déchets ménagers. Ça a marché, l'objectif a été quasiment atteint, des habitants de toute la ville ont participé au défi. En 2016, on a continué avec 100 nouvelles familles. 2017, encore 100 nouvelles familles plus Tourcoing, Marcq et Bondues qui nous ont rejoint. 2018, encore 100 familles avec à chaque fois Tourcoing, Marcq et Bondues mais aussi Hem, Wattignies qui nous ont rejoint. Donc c'est 150 ateliers organisés pendant l'année, donc 3 par semaine.

C'est un vrai mouvement où les gens peuvent changer leur mode de consommation. Ça fait depuis le début 400 familles qui se sont inscrites dans la démarche. 400 familles, à raison de 3 personnes par famille, ça fait 1% de la population. Sachant que les familles zéro déchet sont aussi de remarquables ambassadeurs. Après un an, le niveau de déchets résiduels atteint 58 kg par an et par habitant alors que la moyenne est à 240 kg. Alors il y a des gens qui partent d'en dessous... Ce niveau de 50 kg par an et par habitant sans avoir changé quoi que ce soit dans le mode de collecte, enfin dans l'offre. S'il est possible pour 1% de la population ...

Derrière c'est des belles histoires comme avec Andrée, une ancienne salariée du textile au chômage, son mari Guy est retraité aujourd'hui. Elle dépensait 500€ en 3 semaines pour leurs besoins alimentaires. Donc la dernière semaine, ils n'avaient rien. Ils ne payaient pas leur loyer, parfois il n'y avait plus grand-chose à manger dans leur frigo et ils n'étaient pas écolo du tout. Ils n'étaient pas sensibilisés à ces sujets-là. Elle est rentrée dans le dispositif zéro déchet, elle a appris à consommer autrement, notamment en fabriquant soi-même ses produits d'entretien parce que ça fait une grosse économie. 50 centimes le bidon de 5 litres au lieu de 8 ou 10€, à la fin du mois ça fait des économies. Donc ça plus ça plus ça, aujourd'hui elle dépense 250€ par mois pour ses besoins alimentaires, elle a ouvert un livret d'épargne, elle paie son loyer tous les mois, ça a changé sa vie. C'est une ambassadrice incroyable, parfois elle va à l'autre bout de la France pour partager son expérience. On a été à l'Assemblée Nationale pour recevoir un prix avec elle, c'était la première fois qu'elle prenait le TGV... Enfin voilà, on parle bien des publics précaires qui réapprennent à consommer.

Derrière cette démarche des habitants zéro déchet, c'est l'ensemble des écoles qui sont dans la démarche. Après avoir essayé des choses, aujourd'hui on déploie. On génère des nouveaux produits, parce qu'en fait, pour aller vers le zéro déchet... Notre société a été construite pour la consommation donc tout est fait pour la consommation et quand on pose le paradigme du zéro déchet, il faut tout repenser.

C'est notamment là que vous impliquez les associations ?

Oui, un des enjeux pour atteindre le zéro déchet, c'est de séparer les bio-déchets qui représentent 30% de la poubelle et de les amener dans des solutions de proximité. On n'a pas de collecte en porte-à-porte pour les bio-déchets à l'échelle de la métropole sur les villes de

Lille, Roubaix et Tourcoing donc on a essayé de trouver d'autres solutions parce que la métropole n'était pas forcément disposée à changer l'état des lieux. Donc une des solutions de proximité, c'est le compostage. Alors tout le monde n'a pas de jardin, donc soit il y a la tour-jardin qui permet de composter sur son balcon. C'est quelque chose qu'on a développé nous-mêmes et qu'on va commercialiser. La biobox qui permet d'avoir un site où vous pouvez déposer vos biodéchets 24/24h, 7/7j mais sans jamais parler de déchets, on ne parle que d'épluchures et puis là, c'est la poubelle qui est dans le couloir, qui permet de trier ses déchets au niveau des bureaux avec même un lieu de seconde vie. Donc ça, c'est pareil, c'est quelque chose qu'on va commercialiser. Donc au prochain conseil municipal, on vote un contrat de licence avec un industriel.

Les commerçants sont aussi engagés dans la démarche avec une réorientation de l'achat vers l'achat local. C'est-à-dire que les familles zéro déchets arrêtent ou réduisent fortement leur consommation dans les grandes surfaces, ce qui nous va bien car il n'y a pas beaucoup grandes surfaces sur la ville. « Un grain dans le bocal qui propose la consommation, de l'achat en vrac. L'atelier couture pour réparer, les restaurants zéro déchet, l'artisanat avec la réparation du cuir et puis les entreprises, parce que assez rapidement, il y a des entreprises qui sont venues nous voir en disant « on veut faire partie de l'histoire, on a un projet d'économie circulaire, on veut le faire avec vous à Roubaix ». Donc aujourd'hui, il y a une entreprise d'insertion, des entreprises plus classiques qui se créent sur la ville. On a même des anciennes familles zéro déchet qui nous disent : ben maintenant je veux changer ma vie. J'ai changé ma consommation, maintenant je veux changer ma vie, donc je veux travailler dans le zéro déchet. Donc on leur dit, ça tombe bien, on a listé une trentaine de projet qui n'existent pas encore et qui pourraient s'inscrire dans cette économie circulaire. Donc on cherche des porteurs de projets pour ça. Et là, il commence à y avoir des anciennes familles zéro déchet. En général, les femmes qui s'investissent et qui prennent en main des projets d'économie circulaire sur la ville. Mais vraiment, dans ce mouvement là, bottom-up, en incitant, en accompagnant au départ les habitants vers autre chose, ils se prennent en main et transforment, deviennent eux-mêmes acteurs de la transformation.

Et pour revenir plus particulièrement à l'AU ?

J'y arrive. La ville vers laquelle on veut aller, c'est celle-là du coup, c'est une ville circulaire dans laquelle les déchets compostables deviennent du compost, de l'énergie, voire même de la culture d'insectes et donc alimenter l'AU. Les déchets réparables, réutilisables peuvent être réparés et transformés pour devenir des objets de seconde vie. Et puis tout ce qui est recyclable vient créer une matière première secondaire qui peut aussi être réutilisée à l'échelle de la ville. Donc en fait on a plein de ressources qu'avant on mettait à la poubelle, envoyait à l'incinérateur et qui sont des vraies ressources. A l'échelle de la ville, elles peuvent générer une activité économique. Du coup, à partir du moment où on a du compost et des friches, on a identifié 15 hectares de friches qui peuvent être consacrés à l'AU.

Finalement, j'ai de la terre, j'ai de l'espace, je peux faire de l'AU. Et donc on a lancé notre démarche ville nourricière dans la continuité du zéro déchet. Ça répond à la fois à cet enjeu de

réutilisation de l'espace, du compostage, mais ça répond aussi à des enjeux de cadre de vie. Parce qu'on transforme des délaissés urbains en lieux agricoles, en lieux de production. C'est du vert en plus, donc ça peut être sympa. Je réponds aussi à un enjeu d'alimentation avec les jardins familiaux existants et les 15 hectares à venir de friche qui seraient transformés en AU, je pourrais fournir la moitié des fruits et légumes de 10% de la population. C'est pas tout à fait anecdotique.

Quand on produit localement, on donne du sens à l'alimentation et c'est aussi un vrai enjeu sanitaire puisque on est la région où il y a le plus fort taux de diabète en France. Les gens consomment mal de façon générale. Le directeur de Géant me disait : vous êtes le supermarché record en termes de consommation de chips et de boissons sucrées. Donc il y a des vrais enjeux derrière ça, sanitaires. Et puis ça répond aussi à un enjeu d'emploi, on va créer de l'emploi local. Tout ça, finalement est assez vertueux. En partant du simple geste de composter, je mets du sens et je transforme tout. C'est la ville rêvée vers laquelle on veut aller.

Ce qui est intéressant dans ce projet-là, c'est qu'on sort de façon assez forte de l'agriculture traditionnelle. L'agriculture traditionnelle, elle est construite sur un mode linéaire. J'achète mes graines industrielles, mon pesticide industrielle, je prends ma terre, j'arrose et derrière, je vends parfois à l'autre bout de la terre. Et puis je génère des déchets qui sont massifs. On parle de lisier de porcs par exemple. Avant, on les épandait sur les surfaces agricoles mais quand c'est des élevages industriels on n'y arrive pas. Alors que avant, tout tournait localement sur la ferme, aujourd'hui, je suis obligé d'aller me débarrasser de ça encore plus loin. Aujourd'hui, on est vraiment dans une chaîne industrielle dans laquelle on remmène des produits qui génèrent leurs propres externalités négatives et puis j'exporte ça en créant mes propres externalités négatives. Alors que, dans le système agricole traditionnel, c'est quelque chose où j'ai un peu d'élevage, un peu de maraîchage, de production de céréales, j'ai une rotation des cultures et on ne produit aucune externalité négative

Et là, on recrée un peu ce modèle là même si on n'est pas à la campagne, on est en ville. Où j'ai du compost, des bio-déchets qui sont ramassés par les habitants, qui peut venir alimenter les terres. Avec ces bio-déchets, je peux faire de l'élevage d'insectes, qui vont eux-mêmes générer des déchets que je pourrais utiliser ailleurs. J'ai une brasserie dans laquelle j'ai du houblon qui sera cultivé localement, pas que peut-être parce que ce sera un peu difficile mais j'aurai un peu de houblon local. Qui utilisera des bouteilles locales que je pourrais nettoyer localement en générant aussi de l'emploi. Les drèches seront utilisés pour faire de la culture de champignons que je vais mettre dans des caves. Enfin voilà, il y a plein d'histoires qui s'enchevêtrent les unes dans les autres et qui créent un modèle un peu innovant d'AU. Donc, ça ne va pas se faire du jour au lendemain en claquant des doigts parce que ça nécessite de créer du lien entre différents acteurs, ce que j'ai commencé à faire. Et le lien, ça veut dire que l'agriculture, elle n'est pas toute seule dans son coin et finalement, on crée un réseau dans lequel ils vont s'inscrire.

Comment avez-vous choisi de confier cette friche à l'association des paysans urbains ?

Pour l'instant, la friche elle existe, elle appartient à la SEM Ville Renouvelée. Demain, elle appartiendra à la MEL donc il y a une partie qui appartient à la ville qu'on a confié à la ferme du Trichon. Au départ, c'est plutôt parti de Baraka qui disait, moi je veux bien gérer le square qui est en face de chez moi et j'y ferai aussi un peu de plantation, donc ok. Et pas à pas finalement, Si ça marche, on donne un peu plus ou si un nouveau projet vient s'inscrire, on va essayer de l'intégrer là dedans et de la poser à cet endroit-là. On n'a pas du tout de vision d'ensemble de là où on va, d'ailleurs on ne sait toujours pas où on va exactement. Ce qu'on voit, c'est qu'il y a des porteurs de projets, des intérêts, on va essayer de les mettre dans la mesure du possible dans cet endroit-là pour commencer à construire un écosystème.

Et la MEL, ou la SEM en ce moment, est impliquée dans le projet ?

La SEM est aussi impliquée dans le projet, ils ont clôturé tout le terrain derrière. Il y a des enjeux de sécurisation, c'est-à-dire qu'une friche qui est occupée ne serait-ce que temporairement, elle vit mieux qu'une friche abandonnée. Donc il y a un intérêt fort de la collectivité de mettre à disposition des terrains pour des occupations précaires. Et si après, c'est ça qui est innovant, c'est qu'on n'a pas... On a fait le choix d'un point de vue urbanistique de laisser ce site là non construit. Ce choix est issu d'une étude urbanistique et la SEMVR a elle-même mené ces études urbaines. On sait que ça ne va pas être construit et si jamais ils signent un plan d'une activité temporaire qui pourrait devenir pérenne, dans ce cas là, ce qu'on dit c'est ok, on y va. On donnera la cadre qui permet de s'inscrire dans la durée

Parce que pour le moment, les paysans urbains sont dans une situation assez précaire ?

Le terrain a une valeur marchande, une valeur locative. Aujourd'hui, on est dans une situation précaire. Baraka paie un prix d'occupation de terrasse pour sa partie restaurant sur le site, ce qui est normal parce qu'il faut être juste avec tout le monde. Par contre, le reste du terrain ne produit pas de loyer. Donc à un moment donné, soit on vend le terrain, soit on le loue mais il faut qu'il soit valorisé à sa juste valeur. Quand on est au départ à l'état de friche, on pourrait se dire : ça ne vaut rien mais il y a une valeur foncière apportée par les domaines donc il doit générer de l'argent et celui qui l'occupe doit payer un loyer. Là, aujourd'hui, on est dans un modèle où on accepte qu'il n'y ait pas vraiment de loyer en échange d'une bonne occupation mais demain, il faudrait qu'il y ait un loyer. C'est une dimension qui n'est pas forcément facile à entendre pour les associations mais l'objectif, c'est que l'association génère une activité à terme qui puisse trouver un modèle économique qui génère un loyer et c'est cette activité-là qu'on va pérenniser. La partie association, elle pourra rester de façon partielle mais l'ensemble du terrain n'a pas vocation à être géré par l'association. Il faut que ça produise quoi, à un moment donné la ferme urbaine doit avoir un modèle économique, même s'il est fragile, on regardera mais il doit y avoir une vocation économique.

Comment vous organisez les concertations avec les associations ?

Aujourd'hui, on est dans un comité de pilotage avec l'association. On a créé un conseil de la friche qui réunit l'ensemble des acteurs et qui permet aussi de valider de façon concertée les

orientations. Et donc la ville est partie prenante aux côtés de l'association, dans ces organes de direction. Finalement, c'est un projet partenarial dans toutes ses dimensions.

Quels moyens la ville consacre-t-elle à ces politiques ?

Le personnel qui est mis à disposition, c'est le personnel du service urbanisme. La SEM a mis des moyens pour clôturer, pour faire en sorte que les activités de l'association puissent se faire. Il y a un accompagnement effectivement technique, on est en train de faire des mesures de pollution des sols, mais aussi un accompagnement de moyens humains et matériels.

Et par rapport à la pollution par exemple, qui prend en charge les coûts de dépollution ?

Le type de dépollution dépend de l'usage qu'on fera du terrain. Si tout est très pollué, on ne va pas dépolluer, on fera du hors-sol. En termes d'agriculture, on ne va pas financer une dépollution extrêmement coûteuse pour derrière faire de l'agriculture. Si c'est un peu pollué, il y aura des arbitrages à faire en disant soit c'est compatible avec une activité agricole moyennant peut-être quelques contraintes. Soit il est tout à fait correct et donc go quoi.

C'est la seule asso d'AU ?

Alors, dans les projets qui sont portés aujourd'hui, il y a des sujets avec les bailleurs, parce qu'il y a plusieurs types de friches. Il y a des toutes petites friches sur lesquelles il n'y a pas de modèle économique possible, dans ce cas-là on est sur de la gestion associative avec les habitants, des parcelles de jardins familiaux. Et puis il y a des friches plus grandes qui elles peuvent accueillir des modèles économiques.

On avait un porteur de projet entrepreneurial qui devait mettre des serres dans le nord de la ville, il avait fait toutes les démarches mais hélas, il a mis la clé sous la porte. C'est très dommage. Là, on était sur un modèle économique d'agriculture en hydroponie. On a des projets de jardins familiaux qui vont se multiplier. Notamment, on parlait de l'impact négatif de la non-occupation d'espaces laissés libres, des pieds d'immeubles, de tours dans le quartier du Fresnois (il se lève pour me montrer sur une carte). Là il y a plein d'espaces verts autour des tours et qui sont plutôt sources de trafic qu'autre chose. Donc là, on va créer des petites parcelles de potager pour les habitants. Il y a 23 parcelles qui sont créées, vraiment des toutes petites parcelles qui permettent de remettre les habitants au pied de l'immeuble et donc d'empêcher les trafics. Ça c'est quelque chose qui a marché à Grande Synthe et qu'on va expérimenter à notre tour.

Pour finir, il y a vraiment un objectif de redynamiser la ville à travers ces projets en créant des emplois, avec une vraie économie qui serait derrière ?

Voilà, avec une vraie économie, tout en sachant que le modèle est très compliqué. C'est un modèle qui ne peut pas s'asseoir sur le seul aspect valorisation des produits agricoles, mais qui doit aussi apporter des services. Ça peut être la gestion des bios déchets, ça peut être la

restauration en valorisant les produits locaux, ça peut être l'aspect pédagogique en proposant un parcours d'explication du système agricole, ça peut être avec la brasserie en créant un lieu de vie sympa où on va boire sa bière. Il y a forcément des services à rajouter pour rendre le système viable.

Entretien avec Vincent

Vincent est membre de l'association des paysans urbains du Trichon et président de l'UPC. Cet entretien a été réalisé dans son bureau, au siège de l'UPC.

Pour commencer, pourriez-vous m'expliquer quel est votre rôle dans l'association de la ferme du Trichon ?

Moi, je suis membre fondateur. D'abord, j'ai créé l'UPC qui est un lieu de débat sur les politiques publiques locales et un lieu pour remobiliser les habitants en tant que citoyens, c'est-à-dire en les intéressant aux questions politiques pour ne pas laisser la politique aux politiciens. Donc dans ce cadre là, on a réfléchi un peu au bien commun, on a réfléchi à la question de la finitude et de la crise écologique, de la crise sociale. Tu t'aperçois que la crise sociale est liée aussi à des déterminants écologiques souvent. Du moins la source des crises, tu t'aperçois qu'il y a des problèmes d'énergie, des problèmes de ressources, des pénuries. Donc on s'est intéressé à cette question là et on s'est intéressé à la question de la transition. Comment on anticipe les événements à venir ? Et donc on a monté un mouvement Roubaix en transition. Avant ça, on a été très présents sur le quartier de l'Union avec le collectif de l'Union, donc l'écoquartier de l'Union entre Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. On a essayé de peser avec des associations sur l'aménagement pour que ce soit un écoquartier. Dans ce cadre là, il y avait déjà avec des gens qui étaient issus de la ferme aux loisirs qui avait fermé faute de subventions, on avait pensé une ferme urbaine dans le futur parc de l'Union dont on proposait d'en faire un parc comestible avec des paysans urbains qui animeraient ce parc avec des ventes de légumes. C'est un labyrinthe potager, des ventes de légumes qui auraient permis de baisser le coût d'entretien du parc, le personnel d'entretien du parc, c'est des paysans urbains à la fois capables de parler aux habitants d'agriculture, de faire pousser non seulement des fleurs mais aussi des légumes. Et ce projet n'ayant pas pu voir le jour à l'Union, on l'a rapatrié à Roubaix à partir de Baraka, dont je suis partie prenante dans la création de cette coopérative, qui a obtenu la gestion temporaire du terrain qui est situé en face de Baraka. ET on a été à l'origine du démarrage d'un jardin partagé sur la base d'un appel au volontariat et donc d'aménagement de bacs avec des palettes, de la terre et en lien avec PdS qui était aussi le président de l'association Cense de la Tossée à l'Union. Enfin tu vois, lui-même était à la ferme aux loisirs avant, donc c'est ces gens là qui ont été à la manœuvre pour lancer l'idée de jardin partagé. Derrière, on avait aussi l'idée de la transition, donc de la souveraineté alimentaire, donc ce serait bien qu'on fasse des fermes urbaines

partout dans la ville comme à Détroit aux Etats-Unis dans le cadre d'un mouvement autour de ces questions alimentaires. Pas tant pour nourrir la population de manière autonome parce qu'il n'y aura pas assez de place, mais au moins pour emmener la question de l'alimentation et de la campagne dans la ville. L'idée c'est que c'est les urbains qui sauveront la campagne, on est à 80% dans les villes donc si les gens des villes n'en ont rien à cirer, les campagnes...

Moi je suis aussi impliqué à titre personnel dans le collectif des paysans urbains du Trichon et j'essaie modestement de m'intéresser à la culture maraîchère, d'y comprendre quelque chose.

Donc l'association des paysans urbains du Trichon est assez liée l'UPC ?

Oui, tout à fait. C'est lié en fait, c'est tout un réseau d'acteurs qui s'entremêlent. C'est ça qui est intéressant, c'est l'idée des villes en transition de faire un écosystème, de ne pas s'isoler, se spécialiser dans un domaine mais faire des connexions entre les choses. Donc c'est intéressant l'UPC, c'est un lieu où on peut faire à la fois des cours du soir, des voyages, on a fait un collectif alimentation, des grosses dynamiques qui permet de réfléchir collectivement. Et en même temps, il y a le côté pratico-pratique avec les paysans urbains et le projet ferme en lui-même piloté par PW. Et l'étude est portée par l'UPC, l'UPC met 18 000€ dans le financement de l'étude et le FIDESS met le reste, donc c'est les Anges Gardins qui mènent le truc.

PW m'avait dit qu'il y avait une entreprise qui cofinçait le FIDESS.

Le FIDESS, je ne sais pas trop comment il est financé. Il y a la Caisse des dépôts, il y a Nordactif qui est un truc avec des entreprises dedans.

Il y a combien d'adhérents dans l'association?

Les paysans urbains, je pense qu'il y a une vingtaine d'adhérents à jour de cotisation et on draine un réseau de 40 personnes. Il y a des gens qui s'en vont, qui arrivent, ça bouge beaucoup parce qu'on est un peu au début. Il faut qu'on mobilise, qu'on trouve des gens du quartier.

Le but de l'association ne se limite pas à l'alimentation, il y a aussi un objectif social ?

Oui, tout à fait, c'est d'abord un objectif de rencontre et de sensibilisation. C'est une porte d'entrée vers la transition comme il y en a d'autres, il y a des gens qui vont entrer par le vélo, par la bouffe, d'autres par la monnaie locale, d'autres par l'habitat... C'est un peu à chaque fois se poser la question de transformer ces systèmes industriels de production qui sont énergivores en des systèmes résilients très local, très petits et maîtrisés. Puis c'est faire de la cohésion sociale. On ne sait pas ce que ça sera les catastrophes qui vont arriver, on ne sait pas prévoir vraiment ce qui va se passer donc, plus on développe de la cohésion sociale et de l'entraide dans une communauté, mieux on sera apte à faire face.

C'est vraiment la cohésion sociale, la solidarité.

C'est un des objectifs. Bon après, il y a l'objectif d'apprendre à produire de manière intensive des légumes en ville. C'est aussi un objectif. Puis il y a un objectif de convivialité, un objectif

de débat et de réflexion intellectuelle autour de ces questions là, tout ça, ça s'emboîte. Alors il y a des gens qui ne sont que dans la convivialité, il y a des gens qui ne sont que dans la technique de jardin, il y en a d'autres qui sont dans la discussion sur l'AU et tout ça. Il faut essayer d'assembler tout ça et que chacun équilibre les différents pôles. Il n'y a pas qu'un seul objectif.

Et dans le cadre de cette association, quelles relations entretenez-vous avec les institutions publiques, que ce soit la mairie ou l'ADEME ?

Pour l'instant, on a des relations... L'ADEME a soutenu le collectif alimentation dans un programme sur la consommation et les modes de vie. Ils ont soutenu le dessin par exemple, il a été fait avec les sous de l'ADEME. La ville, elle soutient la démarche pour l'instant parce qu'elle est intéressée par une AU. Pour l'instant, il y a une installation d'un partenariat qui est plutôt positive entre, à la fois des acteurs associatifs, des porteurs de projets plus économiques et les institutions, la ville, la communauté urbaine, tout ça. Sauf que pour l'instant, il n'y a pas vraiment de négociation encore sur le pognon quoi. Tout le monde trouve que c'est bien mais à un moment donné, qui va ouvrir son porte-monnaie ?

Pour le moment la mairie ne subventionne pas ?

Non, la mairie met à disposition un terrain en friche mais pour l'instant, elle ne met pas de sous dans l'affaire. Donc le débat, ça sera sur l'installation d'une gestion transitoire et à quelles conditions on peut bénéficier de la gestion transitoire pour faire émerger les projets qui puissent à terme payer un loyer. Avoir une phase qui permette à des acteurs de consolider, avec les habitants du quartier, le projet. Et pas tout de suite être écrasé par des loyers des charges.

J'ai rencontré AG qui m'avait dit que le projet avait vocation à trouver un modèle économique viable.

Ça c'est la question, qu'est-ce qu'un modèle économique viable ? Les modèles économiques sont toujours un mélange de public et de privé. Même dans le plus grand des libéralismes, il y a des subventions. Donc c'est cet équilibre là entre investissement public et investissement privé qu'il va falloir discuter. Et Garcin, il part d'une posture zéro financement public parce qu'il veut bien qu'il y ait des mecs qui retapent sa friche mais lui il ne veut pas donner un sou.

Vous espérez quand même que vous obtiendrez des subventions ?

Il y a un engagement, on est à Roubaix, ce sont des projets qui sont un peu innovants. Il faut qu'il y ait un engagement des pouvoirs publics. C'est un projet, il y a des parties non marchandes aussi qui sont intéressantes. Il faut repenser des formes d'échange qui ne se limitent pas à des prestations de service et des clients qui vont acheter les produits. On peut avoir un scénario économie solidaire, quelques créations d'emploi, avec des produits qui sont vendus à des gens qui ont du pouvoir d'achat, qui ne sont pas à Roubaix et des services, une gentrification du quartier et voilà. Pour moi, on serait passé à côté de ce qu'on veut faire. Ce qu'on veut faire, c'est associer aussi les gens qui n'ont pas de pouvoir d'achat. Ça veut dire inventer un autre modèle économique que par le fric. Ça veut dire penser des formes

d'entraides, les systèmes d'échange de temps, les gens donnent du temps, paient moins cher et c'est une contribution qu'ils apportent à l'économie.

Il y a aussi un débat sur la propriété. Qui est-ce qui est propriétaire ? La propriété, ce n'est pas simplement celui qui a le capital, il y a aussi la définition de la propriété à partir de l'usage. Des gens qui ont bossé 10 ans, est-ce qu'ils ne sont pas plus légitimes ? Ils ont valorisé, c'est une forme de propriété d'usage.

Et vous arrivez à mobiliser les habitants, les populations les plus précaires dans le projet ?

Marginalement pour l'instant. Encore que, tu vois Damien et Christophe (noms anonymisés) que tu vois quand tu viens, il y a un petit mélange. Mais on est encore... on n'arrive pas encore à mobiliser le quartier mais on est au début des choses et je crois que quand les choses vont sortir un peu plus de terre, parce qu'on va faire un travail avec l'UPC vers la population, discuter, faire du porte à porte, ouvrir un lieu de débat permanent sur l'ensemble du projet. Il faut qu'on fasse la démarche pour que les gens comprennent, participent, puissent voir le processus de construction des projets et s'y impliquer. Pour moi, le processus, c'est aussi important que le produit final. Il ne faut surtout pas qu'il y ait des gens qui s'enferment dans une chambre, qui disent « bougez pas, on va vous faire des beaux projets » et on se revoie dans deux ans quand tout est fait et on demande après aux gens de consommer un truc qui a été pensé par d'autres. Ça c'est le modèle classique, nous on veut faire un modèle participatif, c'est-à-dire impliquer les gens et à chaque étape, mettre en débat ce qu'on construit avec ses grandeurs et ses limites. Ce qui permet aux gens à tout moment de rentrer dans la danse, temporairement ou sur la durée.

Selon vous, l'implication de la mairie dans le projet permet de donner de la visibilité au projet ?

La mairie est essentielle pour laisser l'espace pour que le projet se développe. S'ils disaient non, ..., ce serait fini. La mairie peut faire le choix d'appeler un opérateur privé qui va dire « moi je peux vous faire une ferme urbaine. Payez ça et je vous le fait ». Donc ce qui est important, c'est que la mairie dise : ça nous intéresse d'avoir une dynamique endogène au territoire, et de supporter nos concitoyens, nos électeurs et les contribuables, les habitants de Roubaix qui se mettent à faire des projets.

La question de l'occupation précaire du terrain est-elle un problème ?

Ce qui est important, c'est que l'occupation précaire, elle permet de mettre tout de suite en mouvement les choses, de montrer qu'il se passe quelque chose et qu'on est capables, c'est très important. On ne va pas faire des dossiers et puis venir... Là, ça permet de créer une dynamique. Et après, la négociation, c'est est-ce que c'est juste une occupation temporaire ou est-ce que, pendant cette occupation temporaire, on arrive à faire la démonstration qu'on est capables d'aller plus loin. Et donc, derrière cette occupation, on arrive à quelque chose de définitif. Tout ça, ce n'est pas acquis au départ.

Vous parliez tout à l'heure d'écosystème d'associations, quel type de relations l'association des paysans urbains entretient-elle avec les autres associations ?

L'association les paysans urbains, elle est un des acteurs majeurs du projet. Dans le sens que c'est elle qui peut porter le projet d'AU, c'est elle qui va faire le lien entre, demain, peut-être un professionnel du maraîchage qui va s'installer et le quartier, les habitants du quartier. C'est elle qui met en route le projet concrètement, donc c'est important que ça marche. Après, elle est composée de gens qui habitent Roubaix, qui sont dans le territoire. Il y a d'autres projets qui veulent s'assembler mais qui sont extérieurs : Minusfarm, jardins de cocagne, c'est des gens qui peuvent le faire à Roubaix mais qui peuvent aussi le faire à Marcq-en-Baroeul ou à Villeneuve d'Ascq. Les paysans urbains, ça a du sens à Roubaix puisque c'est des gens qui sont intéressés à investir leur territoire, donc qui ont pour moi une légitimité supplémentaire. Donc après, il faut que les projets comme Minusfram soient au service du projet des paysans urbains. Et après, il faut que les paysans urbains, ils montrent leurs qualifications, qu'ils passent de la convivialité, le jardinage, à l'élaboration, la participation à un projet de ferme urbaine. Il faut que le modèle qu'on va construire à la ferme urbaine laisse de la place à la participation et aux usagers. Que ce ne soit pas un projet privé. Ce serait triste si on avait un pro qui fait sa ferme et un jardin partagé à côté et qu'il n'y ait pas de lien. C'est pour ça que l'exemple du Champ des cailles à Bruxelles est super intéressant.

En ce moment, c'est quand même la vision de faire une ferme urbaine séparée du jardin associatif.

La mairie, elle n'a pas de vision là-dessus. Elle veut faire une ferme urbaine, mais après... La vision de la mairie, elle est un peu... Elle ne reconnaît pas beaucoup le côté associatif. C'est du bricolage, c'est sympathique mais voilà, c'est pas sérieux. Ce qu'ils veulent eux, c'est des entreprises, des projets. Donc c'est à nous de montrer que on peut faire des trucs, que s'il n'y a pas la dimension accrochage dans le territoire, c'est des projets hors-sol qui peuvent être contre performants. La mairie a une vision, en général, souvent négative, péjorative des quartiers populaires en considérant que ce sont des cas sociaux. Elle ne voit pas les richesses qu'il y a dans ces quartiers. Il n'y a pas que des cas sociaux, il y a aussi plein de gens qui sont modestes mais qui ont une énergie, du savoir-faire et puis il y a des gens de classe moyenne aussi. Donc il faut savoir mobiliser et savoir sur lesquels s'appuyer et ça, c'est la vie associative. Donc la vie associative, elle est dévalorisée et c'est le modèle entrepreneurial, managérial qui écrase la vie associative. Et à faire de l'économique pur, c'est-à-dire de la vente de biens et de services, tu perds la dimension lien social. Donc dans l'échange, il faut retrouver un échange beaucoup plus fort, et c'est ça qui est intéressant. Pourquoi les gens viennent à La Cagette pour prendre leurs 10€ de légumes le mercredi ? C'est pas pour se faire chier à venir ici, c'est parce que tu es dans un réseau, tu es dans un écosystème, tu prends ton truc, tiens tu vois l'UPC, tu vois des gens. C'est ça qui attire bien plus que simplement la prestation.

Même si la mairie ne prend pas vraiment au sérieux le côté associatif des projets, il y a quand même une coopération qui arrive à se construire ?

Ça se construit via Baraka si tu veux. En fait, Baraka apparaît pour la mairie comme une entreprise qui a réalisé un truc d'économie solidaire. C'est devenu un petit peu le totem de la ville. Donc là, ça devient crédible pour la ville. Ça aurait été l'UPC qui serait allé voir la ville,

ça aurait été « non, vous faites de la politique ». Donc c'est pour ça que cette alliance là permet d'ouvrir des portes et un dialogue avec la ville. C'est PW qui fait le go-between avec la ville, parce qu'il apparait comme l'entrepreneur qui a réussi à faire Baraka.

Donc l'UPC a du mal à coopérer avec la ville du fait de sa dimension plus politique ?

C'est compliqué. Nous, on s'intéresse à la politique mais en dehors des élections. Il faut sortir des moments électoraux, il faut faire de la politique en dehors des élections. Aujourd'hui, la politique a été totalement dévalorisée et se restreint totalement aux élections, aux campagnes électorales où chacun défend son candidat. Une fois que la campagne est finie, comment tu fais du débat sur le bien commun où tu rassemble tout le monde ? Qu'on ait voté pour machin, bidule, le Front National... ce qui est important, c'est que les gens puissent discuter ensemble et donner leur avis. C'est ce qu'on appelle la démocratie participative. Pour construire ça, un outil comme l'UPC est important parce qu'il permet de monter en qualification, de construire des paroles autonomes et collectives pour que les gens puissent échanger leur points de vue en dehors de l'institution, parce que face à l'institution qui nous présente son projet, c'est difficile de réagir. C'est important qu'il y ait un lieu où les gens, entre eux, puissent discuter de ce qu'a proposé la mairie pour revenir après dans la discussion avec la mairie en disant « nous, on a pensé ça ». Et donc, c'est ce jeu-là qui n'est pas compris. Les gens pensent tout de suite que nous, on veut se présenter aux élections. Donc les militants des partis politiques voient l'UPC comme étant soit une courroie de transmission, soit c'est un opposant politique qu'il faut abattre. Parce qu'on est dans une vision totalement représentatif [fait référence à la démocratie représentative] de la politique. On a réussi à casser ça parce qu'il y a eu l'Alma-Gare dans les années 1970-1980 qui fait qu'à Roubaix, l'idée par exemple de donner des moyens propres aux habitants, c'est-à-dire que la collectivité donne des sous.

Sur le modèle d'un budget participatif ?

C'est différent à l'époque. Les habitants ont constitué un comité de quartier et la ville a financé le comité de quartier. Après, ils faisaient ce qu'ils voulaient avec la subvention. Donc c'était, je donne des moyens pour que les gens fassent du débat politique sur les projets municipaux et les critiquent le cas échéant. Aujourd'hui, la vision de la politique, c'est la mairie, dès qu'elle voit une critique, c'est comme si c'était une opposition. Donc elle dit : on ne va pas donner de l'argent public à des gens qui nous critiquent, on est élus. Alors que la démocratie, c'est justement considérer que dans la société préexiste des contradictions. C'est pas l'UPC qui crée les contradictions, c'est les gens qui ne sont pas d'accords entre eux. Et donc, comment tu fais une machine qui permet aux gens de se mettre d'accord, d'échanger leurs arguments et d'arriver à élever le niveau de consensus ? Il faut que chacun soit prêt à bouger, à faire un bout du chemin. Et aujourd'hui, les communes, elles ne font pas de la concertation, elles font de la communication. Voilà, moi j'ai pensé ça, je veux faire ça, boum et les gens n'ont pas les moyens de réagir.

L'UPC ou bien l'association a donc du mal à imposer sa légitimité face aux institutions ?

Oui

PW me parlait de « faire société » autour du jardin, est-ce que ça fait référence à la volonté de recréer du lien sociale ou ça fait référence à la volonté de permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier ?

D'abord, moi ce que je n'aime pas, c'est qu'on se mette en surplomb et dire : il y a les habitants et il y a nous. Je pense que c'est un outil pour nous-mêmes aussi. Pour nous transformer. Donc je suis un habitant du quartier et j'essaie de construire avec d'autres les moyens de ma transformation, dans un cadre de transition. Faire société, c'est une expression un peu fourre-tout qui relève pour moi de différentes dimensions, c'est-à-dire effectivement la convivialité, faire du jardinage, vivre dans le quartier, la cohésion sociale. Mais aussi, faire société, c'est avoir un projet politique, c'est-à-dire quelque chose qui nous transcende tous et qui fait qu'on n'est pas enfermés dans nos communautés, dans nos familles, dans nos réseaux mais qu'on accepte de discuter avec d'autres qui ne pensent pas pareil que nous et d'essayer de penser le bien commun. Chacun, échanger sur comment on voit l'avenir, comment on voit le partage des richesses dans une ville comme Roubaix. Pour moi, c'est ça que ça voudrait dire « faire société », donner du sens à la société.

Et ce projet politique est axé autour de la transition et du partage des connaissances ?

Le partage des connaissances, c'est un moyen, c'est dire il faut repenser la transformation radicale de nos modes de vie pour faire face aux situations d'effondrement qui vont avoir lieu. Qui sont à échéance rapprochée.

[Interruption par un appel téléphonique]

Donc, de manière plus spécifique à la ferme du Trichon, à quelle fréquence vous participez aux activités ?

Moi, j'essaie de libérer mon vendredi pour être sur la ferme du Trichon. Une journée par semaine, pour l'instant j'en suis là et j'essaie d'équilibrer mes activités.

Sinon, vous travaillez à l'UPC ?

Oui, je suis beaucoup à l'UPC, je suis au chômage pour l'instant donc j'essaie d'abord de bosser à l'UPC.

Vous êtes habitant du quartier. C'est aussi le cas des autres membres de l'association ?

Ouais. Pierre de Sariac habite à Leers mais il passe tout son temps à Roubaix. Après, il y a des gens qui passent qui sont extérieurs mais le cœur il est de Roubaix ou de Croix-Saint Pierre juste à côté.